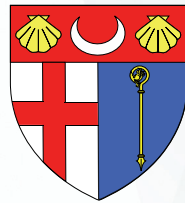


Tenez-vous informé de l'actualité de la commune en vous abonnant à la NEWSLETTER directement sur la page d'accueil de notre site internet.

2024



SAINT
GEORGES
de Mons

Hommage à nos
professeurs ...
2020 -
2023.

P. L. 12
28.12.6

AVANT PROJET AGES ET VIE
page 26



ETUDES DE
BESOINS
(MOBILITÉS ET
PROJET MICRO
CRÈCHE)
pages 24 - 25



NOUVEAU - DEPLIANT RANDOS



Saint-Georgiennes, Saint-Georgiens,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans les objectifs que nous nous sommes fixés.

Parmi les sujets qui ont mobilisé nos énergies en 2023, **la réouverture de l'Auberge le Saint-Georges** avec l'installation de Mme. BOSSET et de M. MARI en tant que gérants.

L'achat de l'Auberge par la commune était une nécessité pour sa survie.

Un investissement maîtrisé et j'en profite pour remercier nos partenaires que sont l'Etat, la Région et le Département nous ayant octroyé près de 150 000€ pour le financement de l'acquisition et des travaux réalisés à l'Auberge. Un bilan des dépenses et recettes vous sera présenté dans le présent bulletin.

**LE TRAIN DE LA REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG
EST SUR LES RAILS ET IL EST EN MARCHÉ.**

Nous avons pris acte de la fermeture de l'épicerie VIVAL fin août 2023, et avons longuement prospecté dans la recherche d'un repreneur.

Mme. Nunes de l'épicerie de Chapdes-Beaufort nous a manifesté sa volonté de venir ouvrir un deuxième point de vente sur notre commune et nous a demandé de l'aide pour son installation. Nous l'avons accompagnée dans sa demande de financement auprès de l'organisme l'ADIE, l'avons redirigée vers la Communauté de Communes et la Région pour percevoir des aides et avons pris une délibération pour l'octroi d'une aide remboursable pour l'achat de matériels. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette installation.

Par ailleurs, sur la recherche de médecins, je rappelais dans le bulletin municipal de l'an dernier que ce n'est pas la Maison Médicale qui fait venir le ou les médecins sur le territoire, mais bien **la coordination entre les professionnels de santé d'une commune**. En atteste Pontgibaud et les Ancizes, leurs équipes de professionnels de santé sont coordonnées, et pour les Ancizes l'ouverture de la Maison Médicale se fera cette année.

Concernant notre commune, nous avons appris par notre coordinatrice de santé du SMAD des Combrailles que les professionnels de santé de Saint-Georges ont débuté leur coordination, notre pharmacienne s'est d'ailleurs coordonnée avec l'équipe des professionnels des Ancizes. Oui, la coordination des professionnels de santé est la clé pour la venue d'un médecin sur la commune. Nous devons rester optimistes, et inviter les professionnels de santé à poursuivre cette coordination.

Des décisions fortes ont été prises cette année avec la volonté de faire de la démocratie participative et coopérative :

• **"NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LÀ ENSEMBLE."**

La co-construction du projet de rénovation de l'école maternelle avec les enseignants, personnel communal et communautaire, et les élus.

Une première réunion a eu lieu et a permis de définir les grands axes de l'école maternelle de demain. Une étude de faisabilité sera réalisée prochainement par un architecte avant consultation du maître d'œuvre, pour un début de travaux avant la fin du mandat.

• **L'ÉLABORATION D'UN PROJET D'INVESTISSEMENTS
AU COMPLEXE SPORTIF JEAN DUVAL.**

Les installations sportives sont vieillissantes, obsolètes et ne renvoient pas une image moderne de notre commune.

Une réunion avec l'ensemble des sections et associations sportives de l'Union Sportive St Georges/Les Ancizes (USGA) a donc eu lieu afin de leur manifester notre volonté de préparer

un plan d'investissements sur le Complexe Sportif Jean Duval. Un entrepreneur local est chargé de cette mission.

Ce complexe sportif est communal car la commune en est propriétaire, mais il est surtout d'intérêt communautaire car 70% des utilisateurs du Complexe Sportif ne sont pas de la commune.

Ce projet de remise à niveau commencera dès cette année. L'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes, les communes voisines seront sollicités pour nous aider au financement car il en va de la survie du Sport dans les Combrailles.

Ensuite, le Plan Local d'Urbanisme sera arrêté dans les prochains mois. S'en suivra une enquête publique, où chacun pourra s'exprimer sur sa situation personnelle, avant adoption définitive fin d'année.

L'année 2023 a été une année riche en actions culturelles et patrimoniales. Notre commune a la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche et dynamique, permettant de développer et d'animer la vie locale, qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive. La deuxième édition des Estivales de Saint-Georges a d'ailleurs été un succès avec plus de 1000 spectateurs.

L'année 2024 sera dans cette même dynamique afin de continuer à créer du lien social et des moments de plaisirs dont nous avons toutes et tous besoin. **La prochaine édition du festival se fera en lien avec des associations et commerçants de la commune.**

En abordant les festivités, j'ai d'ailleurs une pensée émue pour Claude Peyrot qui a contribué pendant plus de 50 ans à faire vivre la culture dans notre commune, un hommage lui sera rendu par **l'inauguration prochaine d'une place "Yves et Claude Peyrot"** avec sa famille et ses amis.

Distinguée par l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite pour son initiative mémorielle (création de la commémoration du 13 août avec implication des jeunes dans le devoir de mémoire), **notre commune a aussi reçu la médaille du Président de la République** lors d'une cérémonie officielle en Mairie du XVI^{ème} arrondissement de Paris en juin dernier.

Cette année 2024 sera l'année du 80^{ème} anniversaire de la Libération des 114 prisonniers de la Maison d'Arrêt de Riom, nous travaillons avec les communes de Sauret-Besserve et Riom en partenariat avec le Souvenir Français pour créer une journée mémorielle commune le 13 août prochain, en lien avec les écoles et collèges du territoire et associations du souvenir.

Au niveau communautaire, des travaux sont engagés sur le terrain stabilisé en dessous du Centre Aquatique pour créer un parking sous ombrière photovoltaïque en autoconsommation afin de diminuer la facture énergétique de la piscine mais aussi pour centraliser le stationnement du public. Aussi, sur cette même parcelle, **avec l'ensemble de nos collègues élus communautaires, nous avons retenu le projet pour le futur pôle enfance jeunesse.** Un projet très attendu sur notre bassin de vie et fruit d'un travail fait en confiance avec l'ensemble des acteurs.

Enfin, j'adresse mes remerciements au personnel communal, premier relais de l'action municipale auprès de toute la population, et à mes collègues élus pour leur engagement et investissement continu dans les nombreux projets que nous mettons en place pour améliorer notre cadre de vie. Je salue aussi les élus du nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Georges/Les Ancizes.

Je souhaite également une excellente retraite à Jean Paul Longeon, et le remercie pour ses années de travail au sein de notre collectivité.

Beaucoup a été fait et beaucoup sera réalisé dans les prochains mois et années pour notre commune. Soyons optimistes, tel doit être notre mot d'ordre pour aborder cette année sereinement.

Les élus s'associent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une belle année 2024.

**Ensemble,
on va plus loin !**



Julien PERRIN

Le Maire

SOMMAIRE

Finances	p 4 - 5
Zoom sur le projet 2024	p 6 - 7
Santé	p 8
Action Sociale	p 8
P.L.U.	p 9
Voirie, Cadre de vie, Équipe technique & Agriculture	p 10 - 12
Transition écologique	p 13 - 15
Bâtiments	p 16
Culture et éducation	p 17 - 19
Conseil Municipal des Jeunes	p 20 - 21
Festivités	p 22
Infos	p 23 - 27
Mémoire	p 28 - 29
Sioule et Morge	p 30
SMADC	p 31
Territoire d'énergie	p 32
SIRB	p 32
CCCSM	p 33
SYDEM	p 34
Opposition	p 35
Associations	p 36 - 45
Secours Catholique	
Cœur de Marie	
Ligue Contre le Cancer	
Les Mains Bavardes	
Don du sang	
Amicale Laique	
APE	
Amicale des Portugais	
Club Saint Georges amitié	
Comité de jumelage	
Sauvegarde du patrimoine	
Voyages et Loisirs	
Farfelus	
Union Musicale	
Club de Gym Séniors	
USGA Basket	
USGA Boules	
USGA Volley	
USGA Tennis	
Fnac	p 46
Hommage	p 46
État Civil	p 47
Festivités	p 48

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi : de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

Vendredi : de 9h à 12h

Samedi : de 8h à 12h

Prise de rendez-vous pour les titres
d'identités sur notre site internet :

www.ville-st-georges-de-mons.fr

puis cliquer sur

« Prendre un rendez-vous »




















1. LA STRATÉGIE FINANCIÈRE :**maîtriser la dépense pour investir dans l'avenir !**

Les économies de fonctionnement réalisées nous permettent de financer nos investissements. C'est notre ligne de conduite depuis notre installation.

L'année 2023 a tout de même été particulière par la crise énergétique que chacun de nous vivons. Nous avons donc privilégié la sobriété énergétique et l'efficacité avec l'application du plan d'action présenté l'an dernier dans le dernier bulletin municipal.

2. SOURCES DE FINANCEMENT :**subventions de nos partenaires sur l'ensemble des projets d'investissements.**

Etat des projets financés à mi-mandat :

	CABINETS MÉDICAUX	Coût des travaux : 177 011 €
SUBVENTIONS :		
DETR (ÉTAT 30%) 53 925 €  <small>Dotation d'équipement des territoires ruraux</small>	AURA (RÉGION 50%) 82 329 € 	COMMUNE (20%) 40 757 € 
	CITY PARK	Coût des travaux : 71 516 €
SUBVENTIONS :		
AGENCE NATIONALE DU SPORT (64,99%) 46 478,24 € 	AURA (RÉGION 15,01%) 10 734,50 € 	COMMUNE (20%) 14 303,20 € 
	CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE	Coût des travaux : 15 910 €
SUBVENTIONS :		
DETR (ÉTAT 30%) 4 773 €  <small>Dotation d'équipement des territoires ruraux</small>	PAROISSE (25%) 4 000 € 	COMMUNE (45%) 7 437 € 
	PARC INFORMATIQUE	Coût des travaux : 48 700,63 €
SUBVENTIONS :		
	PUY DE DOME (DÉPARTEMENT 40%) 19 480,525 € 	COMMUNE (60%) 29 220,105 € 
	TRACTEUR 100 CH	Coût du tracteur : 73 500 €
SUBVENTIONS :		
REPRISE DE L'ANCIEN TRACTEUR 6 000 € 	PUY DE DOME (DÉPARTEMENT) 8 000 € 	COMMUNE 59 500 € 
CHANGEMENT DES LUMINAIRES AUX ÉCOLES ENTREPRISE : LA MANUFACTURE DES LUMIÈRES (SAINT-GEORGES-DE-MONS)		Coût : 9375,60€

BILAN PRÉEMPTION ET TRAVAUX À L'AUBERGE DE SAINT-GEORGES :

L'auberge le Saint-Georges était en vente depuis plusieurs années.

La commune n'a pas eu d'autre choix que de préempter en mai 2022 afin de ne pas voir partir définitivement son dernier hôtel restaurant et ainsi respecter les engagements pris par l'équipe majoritaire actuelle. En effet, un investisseur avait fait une proposition de reprise pour transformer l'hôtel restaurant en gîte.

Voici le bilan financier sur le financement de cette opération par la commune :

DÉPENSES :

Total : 377 060,51€

- Acquisition **250 000€ HT**
- Achat de la licence IV et des meubles **30 000€ HT**
- Travaux **97 060,51€ HT**

RECETTES :

Total : 146 355,98€

AURA (RÉGION)	AURA (RÉGION)	PUY DE DOME (DÉPARTEMENT)	DETR (ÉTAT)
« Dernier Commerce » sur le montant de l'acquisition et des travaux	« hébergements » sur le montant des travaux	« Aide à la restauration » sur le montant des travaux	sur le montant des travaux
79 194 €	17 174,46 €	19 995,02 €	29 992,50 €



3. AIDE REMBOURSABLE DE 6000€ OCTROYÉE À L'ÉPICERIE NUNES.

Nous avons pris acte de la fermeture de l'épicerie VIVAL fin août 2023, et avons longuement prospecté dans la recherche d'un repreneur.

Mme. Nunes de l'épicerie de Chapdes-Beaufort nous a manifesté sa volonté de venir ouvrir un deuxième point de vente sur notre commune et nous a demandé de l'aide pour son installation. Nous l'avons accompagnée dans sa demande de financement auprès de l'organisme l'ADIE, l'avons redirigée vers la Communauté de Communes et la Région pour percevoir des aides et avons pris une délibération pour l'octroi d'une aide remboursable de 6000€ pour l'achat de matériel.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette installation qui s'inscrit pleinement dans notre démarche de redynamisation du centre-bourg.

4. NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES INSTALLÉS SUR LA COMMUNE EN 2023 :

- Brunch des Combrailles, propose de vous faire livrer le week-end, un bon brunch fait maison avec des produits de producteurs locaux. Il travaille également sur des événements (baptême, mariage, anniversaire...) avec là aussi des produits 100% maison.
- Walo Wood, Créateur de mobilier et d'objets uniques en bois de récupération provenant de France.
- Adopte un Cookie, Fabricant d'accessoires de biscuiterie en impression 3D et laser CO2, Fabrication de biscuits sucrés et salés et Épicerie vrac, atelier cookie art dès le 17/02/24 à coté de la médiathèque.
- Photographe Mille & Une Images Photographie, Shooting Couples / Enfants / Grossesse / Mariage.
- Epicerie Nunes, épicerie traditionnelle, fruits légumes, gaz...
- Loic Dequaire, Audioprothésiste.
- Les p'tites merveilles Megan Scire, Vêtements et accessoires de seconde main pour bébés et enfants de 00 mois à 12 ans.
- Master Food, Pizzas artisanales, Burgers frais, Pains sandwich maison, galettes, Tacos, viande halal, Végétarien.
- Le panier des merveilles, propose des paniers d'une valeur de 20 euros dans un rayon de 10 km autour de St Georges de Mons, des frais de livraison sont demandés au-delà des 10 km. Ils sont garnis de produits de nos producteurs locaux.
Il propose à ce jour :
 - un panier frais (légumes, œufs et produits laitiers)
 - un panier bien-être (savon, tisane)
- L'Auberge le Saint-Georges

5. PROJETS À VENIR POUR 2024 :

PLAN D'INVESTISSEMENTS SUR DU LONG TERME SUR LA RÉFECTION DU COMPLEXE SPORTIF JEAN DUVAL.

Plusieurs opportunités de financement s'offrent à nous pour envisager une phase d'investissement sur le complexe sportif. L'Etat a débloqué des enveloppes à destination des collectivités pour la rénovation ou création d'équipements sportifs de proximité dans le cadre des JO 2024, nous pourrions nous faire financer jusqu'à 80% ces investissements. Nous solliciterons également la Région, le Département, la COMCOM ainsi que les communes voisines pour participer à ce plan d'investissements essentiel pour la survie du Sport sur notre territoire.

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Les besoins ont été exprimés par les enseignants, personnel communal et communautaire et par les élus. La consultation de maîtrise d'œuvre est lancée. De nombreuses aides/subventions existent pour le financement de la rénovation d'une école. Nous veillerons à obtenir le maximum de subventions afin de ne pas dégrader notre capacité d'autofinancement.

Zoom sur le projet 2024

PROJET D'INVESTISSEMENTS AU COMPLEXE SPORTIF JEAN DUVAL

ENTREPRENEUR LOCAL MISSIONNÉ SUR LE PROJET D'INVESTISSEMENTS : FRANCK MOSNIER, SOCIÉTÉ INSPIRELEC.



Nous avons pris nos fonctions en mai 2020 avec un programme politique de redynamisation du centre-bourg de la commune de Saint-Georges-de-Mons en définissant 3 priorités : la santé, les écoles et les commerces.

Par ailleurs, nous avons inscrit dans notre programme « Convaincre pour pérenniser la dotation communautaire pour le fonctionnement du complexe sportif ».

Nous n'avions pas eu à ce moment la connaissance du schéma directeur du complexe sportif qu'avait demandé la communauté de commune au cabinet d'architecte HEMIS, ce rapport a été remis le 06 décembre 2019.

Dans ce rapport, les investissements identifiés pour l'ensemble du complexe s'élèvent à 1 300 000€.

Il en est autrement aujourd'hui, au-delà d'une prise de conscience, depuis fin 2020, voici les investissements effectués par la commune au complexe sportif :

- Rénovation de l'éclairage du terrain de football. Coût 22 700€. Nous sommes passés de 72 000 W à 30 000 W pour la partie rénovation et 6 000 W de plus pour la partie complément piste d'athlétisme, 36 000 W au total soit 50% de baisse de puissance.
- Reprise de l'entretien des terrains. Mise en place de robots de tonte. Coût 800€ / mois sur 8 mois dans l'année, soit 6400€/an.
- Isolation de l'ensemble des conduits d'eau chaude des deux chaudières.
- Mise en sécurité du complexe sportif par l'installation de digicodes, installation de caméras, et réfection des portes. Coût 41 500€.
- Installation de bornes WIFI sur la Fibre. Coût 6000€
- La Commune de Saint-Georges-de-Mons, pleine propriétaire des installations, a dû embaucher un agent pour 20 heures afin d'entretenir le Complexe Sportif intérieur (ménages, entretien des différentes salles..).

La commune est par ailleurs toujours engagée d'un prêt sur la réfection de la toiture effectuée en salle 1 de 2019, coût de la réfection 180 708€.

Les installations sportives se dégradant, Franck Mosnier a recueilli l'ensemble des besoins des sections sportives afin que la commune envisage des travaux.

Compte rendu de la réunion du 21 décembre 2023 en salle du conseil municipal :

Présents : Julien Perrin, Dominique Raynaud, Franck Mosnier (Entrepreneur local missionné sur le projet d'investissements), Bernard Finas (Président de l'USGA Omnisports), Annie Philippe (Basket), Claire Vivier (Volley), Gilles Almeida (Judo), Eric Buricand (Judo), Philippe Boutonnet (Boules Lyonnaises), Thierry Ferrandon (Secrétaire Général de l'USGA Omnisports, Gérard Bourdige (Tennis).

Excusé : Hervé Pailhoux (Foot)

Absent : Sylvain Belli (Athlétisme)



Informations données au cours de la réunion :

Grâce à des aides publiques, qui pourraient atteindre 80% par tranche, 2 tranches de 100 000 euros de travaux seront engagées en 2024.

Un projet plus ambitieux de construction d'une nouvelle structure avec vestiaires et sanitaires n'est pas envisageable du fait de son coût (800 000 euros).

1 - TRAVAUX EXTÉRIEURS PRÉVUS :

- pose de gazon synthétique sur les deux tennis,
- réalisation du passage piéton entre nouveau parking et le stade,
- reprise des bétons côté tribunes,
- reprise de l'étanchéité côté tribunes.

2 - TRAVAUX INTÉRIEURS PRÉVUS :

- réparation des sols salles 1 et 2,
- remplacement des tuyauteries eau froide et chaude de l'ensemble des douches et WC,
- suppression d'une chaudière,
- remplacement des WC à la turc,
- suppression de la grande porte centrale de l'accès foot aux terrains,
- création d'un WC PMR à la place de l'accès supprimé et d'un local de rangement au niveau supérieur.

Objectif global, séparer les sports intérieurs et extérieurs.

Autres informations:

Suite à une nouvelle implantation géographique de la nouvelle station d'épuration, la démolition de la salle du moulin n'est plus d'actualité.

Des travaux à minima d'isolation devraient être engagés sur le dojo (toiture, fenêtres).

Le yoga qui utilise actuellement le club house sera invité à utiliser le dojo.

Coûts énergie:

Par rapport à une référence 2019, avant covid, les consommations élec et gaz ont diminué en 2023 grâce aux efforts de tous mais le coût global ne baisse pas. D'après les éléments que nous avons, le surcoût de l'énergie serait de l'ordre 25 000€ par rapport à 2022.

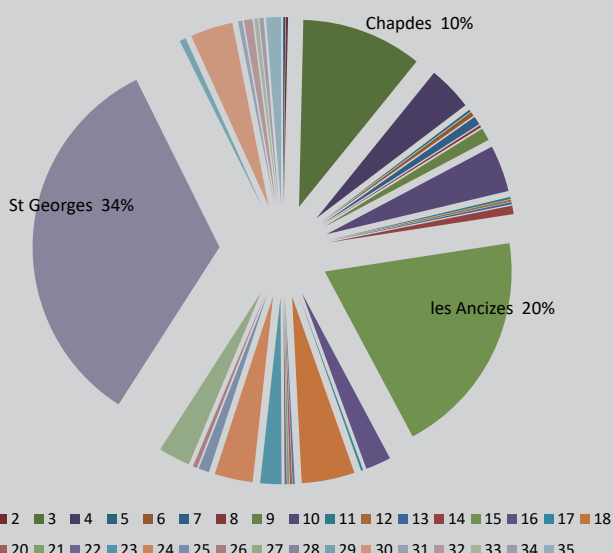
Conclusion:

Les dirigeants de l'USGA apprécient la dynamique initiée par les projets évoqués ci-dessus et souhaitent qu'un plan moyen terme puisse être élaboré.

Cette dynamique devrait permettre à moyen terme la prise en charge des installations sportives par la comcom. Notre volonté est que le complexe sportif soit communautaire comme ceux des Ancizes, de Manzat ..., c'est vital pour maintenir l'ensemble du complexe dans un bon état, et de garantir la pratique du sport en toute sécurité.

Pour rappel : La commune de Saint-Georges-de-Mons est propriétaire des installations sportives depuis 2019. Seuls 30% des utilisateurs du Complexe Sportif sont de la commune. La communauté de communes participe à hauteur de 70% (avec un plafond de 60 000€) des dépenses de fonctionnement, mais cela ne résout pas la problématique des investissements à prévoir sur nos installations sportives.

Tous les subventionneurs seront sollicités pour nous aider à financer ce projet de remise à niveau.



Répartition géographique des licenciés saison 22-23

Ayat sur Sioule	1	Miremont	1
Champs	1	Montaigu	1
Chapdes Beaufort	57	Mozac	1
Charbonnières les Vieilles	21	Prompsat	1
Châteaugay	1	Pulvérières	10
Châteauneuf	2	Queuille	18
Châtel Guyon	4	Riom	5
Chazelle	1	Sauret Besserve	2
Cisternes la Forêt	6	St Angel	15
Clermont	22	St Georges	183
Gannat	1	St Jacques d'Ambur	3
Gerzat	1	St Ours	20
La Bourboule	1	St Pardoux	2
La Goutelle	4	St Pierre le Chastel	4
Les Ancizes	107	St Priest	2
Loubeyrat	12	Villosanges	2
Ludesse	1	Vitrac	7
Manzat	25		

Responsable : Maryse LEFOUR**Membres :** Maéva MILLIERAS, Céline DESGEORGES, Ilda ELOY,
Aline BESSE LE PROVOST, Dominique RAYNAUD,
Jean-Pierre DIAS, Annie VALANCHON et Agnès HUSSER

SANTÉ

SANTÉ

Début novembre 2023, l'ARS a publié en concertation avec l'URPS orthophoniste « Union Régionale des Personnels de Santé », une nouvelle cartographie des territoires présentant une fragilité d'accès aux soins.

Cette cartographie 2023 des zones sous dotées permet de définir le niveau d'aides qui pourrait être accordé aux orthophonistes en exercice ou qui souhaitent s'y installer.

Ceci afin de lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins.

Il s'agit d'une cartographie du territoire au regard de l'offre de soins pour chaque profession.

Il apparaît que 28 bassins de vie supplémentaires sont éligibles aux aides à l'installation, Saint Georges de Mons fait partie de ces zones sous dotées et éligibles.

Notre recherche d'orthophoniste restée jusqu'alors infructueuse nous permet d'entrevoir une issue possible.

C'est dans cette mouvance qu'une journaliste de France 3 nous a contacté afin d'écrire un article à ce sujet sur le site internet de la chaîne.

Ceci afin de mettre en lumière les secteurs sous dotés des territoires comme notre commune.

Bien que nous sommes également une zone sous dotée sur le plan médical, les médecins restent frileux pour venir s'installer sur notre commune.

Madame THOMAS, pharmacienne, a intégré l'équipe des professionnels de santé des Ancizes

Les professionnels paramédicaux de Saint Georges de Mons réfléchissent à la même démarche. Celle-ci leur appartient pleinement, ils en sont les seuls acteurs.

Il est toujours bon de rappeler que la coordination des

professionnels de santé reste la clé de la réussite pour l'accueil d'un médecin et elle est toujours possible sans partager le même lieu géographique grâce à un logiciel commun.

Madame Condat, coordinatrice de santé du SMADC, propose des découvertes des territoires des Combrailles à des internes en médecine.

Un rendez-vous a eu lieu en mai 2023 à Pontaumur, puis un autre en juin 2023 à Servant où 40 d'entre eux étaient présents.

Le SMAD des Combrailles travaille en partenariat avec les professionnels de santé du territoire à la création de vidéos promotionnelles de l'exercice coordonné, de l'organisation territoriale des soins et surtout de l'accompagnement à l'installation de nouveaux professionnels.

Ces vidéos ont été présentées à Anschald le 17/11/2023 en avant-première à 60 internes en médecine générale venus sur le site pour une semaine de travail.

Tous ces étudiants font partie de 2 syndicats, l'un auvergnat, SARAH (Syndicat Auvergnat Représentatif des internes en médecine générale Ambulatoire et Hospitalière), l'autre, l'Inter Syndical National des Internes en médecine générale (ISNI).

Présents à la projection, nous avons remarqué que nombre d'étudiants ont repéré notre territoire des Combrailles et nous travaillons avec Me Condat pour de futures installations.

Madame Condat souligne que « l'effet ne sera pas immédiat et qu'il faudra encore beaucoup de temps ».

Responsable : Maryse LEFOUR**Membres :** Maéva MILLIERAS, Céline DESGEORGES, Ilda ELOY,
Aline BESSE LE PROVOST, Dominique RAYNAUD,
Jean-Pierre DIAS, Annie VALANCHON et Agnès HUSSER

ACTION SOCIALE

Banque Alimentaire :



Nous pouvons remercier Intermarché qui nous a permis encore une fois d'organiser la collecte nationale les 24 et 25 novembre 2023.

Un remerciement également à tous les bénévoles, les membres du CCAS, les élus qui participent activement à ces journées.

CCAS

Colis de Noël :

146 de colis de Noël ont été distribués au domicile des aînés de plus de 80 ans.

Un p'tit moment de douceur pour les papilles à consommer sans modération.

A nouveau cette année, les élus du CCAS ont choisi des producteurs locaux pour réaliser les colis : Ferme des Lozemies, Épicerie Nunes, Les Petits Fruits des Volcans, Les bougies de Jeanne, le miel de Monsieur Pailhoux, Les confitures de Marie, Adopte un Biscuit et le Fournil Saint Georges.

Les 31 résidents en EHPAD ont reçu cette année un colis élaboré auprès des Belles de Savon à Queuille.



Tous nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont permis la conception de ces colis et à tous ceux qui en ont assuré la distribution.

Repas des 70 ans et plus

Toujours une belle ambiance lors du repas du 7 mai 2023 qui a été préparé par le traiteur Solignat.

Merci aux membres du Comité des Fêtes, toujours présents, qui ont servi avec diligence et sourire.

Ce moment de convivialité est appréciable et précieux pour tous.

Une belle occasion de se retrouver !

Le prochain repas aura lieu le 5 mai 2024 et sera conçu par Le Saint Georges.

Réseau Séniors CLIC de Riom-Combrailles : (Centre Local d'Information et de coordination)



Chaque année, le CLIC propose différentes activités gratuites et variées au plus de 60 ans (sportives, culturelles, manuelles, développement de soi).

La gym est présente de façon régulière sur la commune dans la salle des fêtes.

Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour connaître les autres activités proposées sur notre territoire.

ACTIONS SOCIALES ET PROJETS

P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME)

SAINT-GEORGES-DE-MONS REVISE SON P.L.U.

QUI S'OCCUPE DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET OÙ EN EST-ON ?

Saint-Georges-de-Mons dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29 Juin 2006. Depuis, il a fait l'objet de plusieurs ajustements, mais ne répond aujourd'hui plus aux ambitions et projets de la commune.

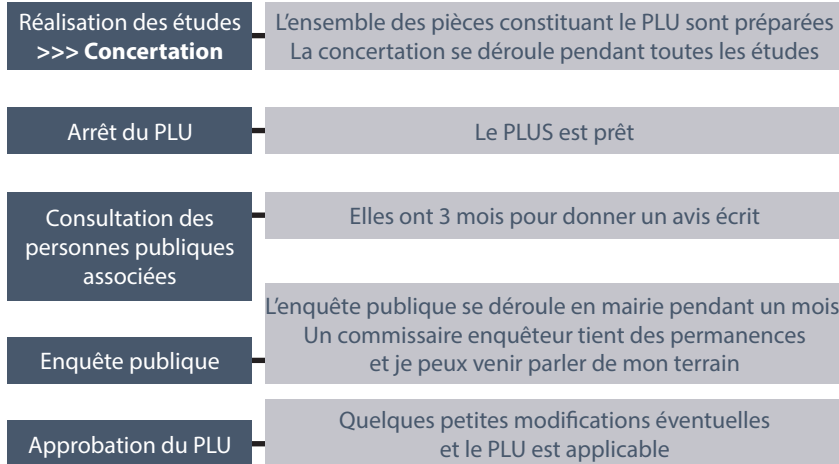
Par ailleurs, la loi impose le transfert de la compétence « Urbanisme » à la Communauté des Communes, au plus tard en 2026. La révision du PLU est donc une opportunité pour les élus de Saint-Georges de disposer pleinement de la réflexion sur le devenir de la Commune.

Pour cela, une révision générale a été décidée par le Conseil Municipal, par délibération en date du 27 Septembre 2022.

Vous serez informé de l'avancée des études sur notre site internet, en mairie et lors d'une réunion publique de concertation.

UN PLAN LOCAL D'URBANISME, QU'EST-CE-QUE C'EST ET COMMENT IL S'ÉLABORE ?

Il fixe les règles d'utilisation du sol sur tout le territoire, c'est-à-dire qu'il permet de définir la vocation des différentes parties du territoire et de délivrer les autorisations d'urbanisme nécessaires à certaines constructions ou travaux.



COMMENT JE M'INFORME ET DONNE MON AVIS SUR LE PROJET DE LA COMMUNE ?

Je trouve l'information en mairie et sur le site internet. Par exemple certaines pièces du PLU pourront être consultées lorsqu'elles seront finalisées : le diagnostic du territoire, le PADD notamment.

Un cahier de concertation est également disponible en mairie pour y noter vos remarques.

Une réunion publique sera organisée, à laquelle vous pourrez participer. Vous serez tenus informés à l'avance de la date.

QUI SONT LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES ?

La commune ne travaille pas seule. Sont associés l'Etat, la région, le département, les chambres consulaires (comme la Chambre d'agriculture), le SMAD des Combrailles, etc...

CONCERTATION, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

La population peut donner son avis, il s'agit de la concertation.

- Elle porte sur le projet de la commune et l'intérêt général uniquement.
- Ce n'est pas la somme des intérêts privés mais bien une réflexion partagée sur le devenir de la commune.
- Elle permet de vous informer et de vous permettre de participer aux enjeux pour l'avenir de la commune.

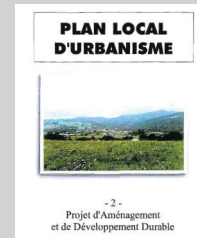
Les différentes pièces du PLU

1 - Le rapport de présentation

Il comprend un diagnostic du territoire abordant toutes les thématiques (démographie, habitat, économie, services et équipements, paysage, etc...)

2 - Le projet d'aménagement et de développement durables [PADD]

Véritable projet de développement pour la prochaine décennie, il définit les orientations de développement retenues.



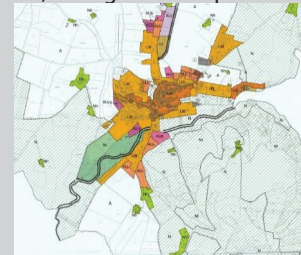
3 - Les orientations d'aménagement et de programmation

Ces schémas d'aménagement permettent de préciser les conditions d'urbanisation ou de développement de certains secteurs.



4- Le zonage et le règlement

Un zonage couvre l'ensemble de la commune permettant de fixer, par secteurs, les règles d'occupation du sol.



AIDE MÉMOIRE

PLU : plan local d'urbanisme
PADD : projet d'aménagement et de développement durables
OAP : orientation d'aménagement et de programmation

VOIRIE, CADRE DE VIE, ÉQUIPE TECHNIQUE & AGRICULTURE

Responsable : Dominique RAYNAUD

Membres : Jean Pierre DIAS, Maeva MILLERAS,
Daniel BONNAFOUX, Franck CROISIER,
Jean François GRATADEIX, Serge AGRAIN, Jean Paul BOUCHET

EFFECTIF DES SERVICES TECHNIQUES

L'effectif comprend 5 agents dont un agent à mi-temps.

- 1 départ à la retraite, en effet Jean Paul LONGEON a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 01 aout 2023. Nous lui souhaitons une bonne retraite.
- William BEURY a été titularisé, il est au sein de l'effectif depuis de nombreuses années.
- Xavier LE PROVOST est à mi-temps depuis le 1 janvier 2023.
- 2 contrats sont venus renforcer l'équipe : 1 mois pour Christophe CHAUTY et 15 jours pour Clovis LEGAY.
- 2 interventions de micro entreprise pour effectuer le désherbage des trottoirs, soit un total de 43 heures facturées.
- 2 personnes ont réalisé des travaux d'intérêt général pour un total de 245 heures.

Ces 6 personnes qui sont intervenues au sein du service technique sont toutes domiciliées à ST GEORGES DE MONS.

ORGANISATION

8 réunions de la commission voirie ont été organisées en 2023 (15/01, 09/02, 20/03, 12/06, 22/07, 30/08, 23/10, 01/12.)

Sujets traités :

Effectif renfort, programme de goudronnage, conséquence sur l'application de la loi LABBE, décision sur l'achat de matériel, validation des projets (tracteur, saleuse, étrave, désherbeuse mécanique), prévision d'investissements 2024.

Depuis le 1^{er} juillet 2022 la loi LABBE a été étendue, les évolutions font suite à l'arrêté du 15/01/2021 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits. **Les cimetières et terrains de sport sont désormais tous concernés par l'interdiction.**

Pour l'ensemble de la commune, c'est **la 1^{ère} année où il n'est plus utilisé de pesticides ou dérivés pour le désherbage (exemple cimetière, terrains de sport, trottoirs ...)**

Le désherbage est depuis réalisé manuellement ou à l'aide des 2 désherbeuses récemment achetées.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2023.

Livraison du tracteur neuf de 100ch le 27 août 2023.
Coût de l'acquisition 73 500€,
subvention du département 8 000€,
reprise 6 000€ de l'ancien tracteur MF,
soit un reste à charge de 59 500€.



Reçu en janvier d'une étrave neuve et d'une saleuse auto chargeuse.

Coût de l'acquisition 22 985€
80% de subvention du département et reprise 2500€ de l'ancienne étrave .



Juillet 2023 : nous avons réalisé un essai d'une désherbeuse mécanique (la même que la commune de Charbonnières les vieilles venait d'acheter). Comme les essais effectués ont été au-delà de nos attentes, nous avons acheté cet équipement. Les travaux réalisés ont permis de remettre en état le terrain stabilisé du foot, la piste d'athlétisme, les allées du cimetière...
Coût de l'acquisition du matériel 8 400€.



SECURITE/CADRE DE VIE.

Ci-dessous l'étude et le chiffrage effectués en 2023 pour une réalisation en 2024 (sauf pour le croisement D19/D90)

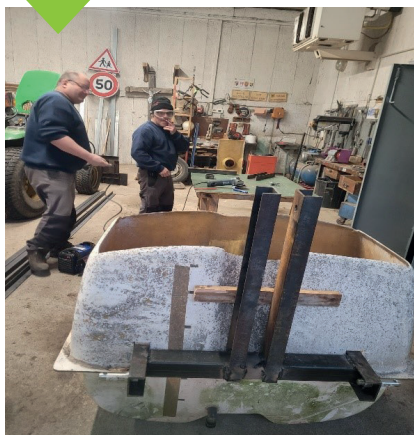
- Croisement de la D19/D90 (lieu-dit la croix Sainte Anne) : le département est en cours d'acquisition d'une portion des terrains contigus au croisement. Les travaux ne devraient pas débiter avant 2025.
- Un marquage au sol par une bande blanche continue ou discontinue d'une largeur de 18 cm. Cet investissement s'élève à 12 000€ (le chiffrage est en cours de révision suite au changement de fournisseur), il bénéficiera d'une subvention d'amende de police de 30%. 3 zones sont concernées pour ce projet. Les travaux seront effectués dès que le département aura réalisé la réfection partielle de la route RD90.
 1. Zone du bourg en limite d'agglomération au lieu-dit Les Richards soit 3.100 km de marquage.
 2. Zone du bourg au rond-point de la Croix de Pierre soit 0.750 km.
 3. Zone du bourg au rond-point d'Intermarché.
- En mars 2024, un passage piéton sera réalisé au complexe sportif ainsi que la pose d'une barrière électromécanique à l'entrée de la piscine. La barrière est gérée et cofinancée par CC CSM et la commune d'un montant de 6 605€ chacun. Ces 2 projets ont été instruits en collaboration avec CC CSM et la commune. L'objectif commun était de sécuriser la circulation entre les voitures, cars, piétons et aussi de limiter au strict minimum l'accès aux voitures au sein du complexe sportif (seules les personnes munies d'un badge pourront rentrer à l'intérieur du complexe sportif et les personnes munies d'une carte d'handicapé)

DIVERS

- Contrôle de vitesse par radar pédagogique (prêt du radar par la CC CSM) aux villages de Montbuisson et Courteix. Nous n'avons pas reçu les résultats de l'analyse de ces 2 contrôles qui ont été réalisés en novembre et décembre.
- Remplacement de tous les bois et remise en peinture des bancs publics Place de l'église et parc Hom.

DIVERS TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS EN 2023

Réalisation d'une masse pour mettre à l'arrière du tracteur lors de travaux avec le chargeur



Réalisation d'une herse pour les terrains de foot



Démolition d'un chalet bois situé au plus près du restaurant le Saint GEORGES. C'était une obligation par rapport à la commission sécurité.



Remise en état du terrain de foot stabilisé au-dessus du terrain annexe.



Construction d'une cabane en bois pour rangement des jouets de l'école élémentaire (voir photo dans la rubrique culture et éducation)

Rappel pour le broyage des haies, **INTERDICTION DE TAILLER LES HAIES DU 15 MARS AU 31 JUILLET.**

Organisation des travaux d'élagage sur la commune :

- Début juin un fauchage est effectué avec le broyeur d'accotement, un seul passage de chaque côté (fauchage raisonné), en premier les routes et ensuite les chemins (suivant un circuit préétabli). En plus, avec l'épareuse les croisements sont dégagés pour améliorer la sécurité.
- L'entretien des accotements et des haies s'effectue entre le 1^{er} Septembre et le mois de Mars

OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2024

- Depuis l'année 1996 la commune a un contrat de balayage des rues avec la SEMERAP. Ce contrat prévoit un passage avec 2 machines au printemps et un passage avec une machine à l'automne. Il y a un programme préétabli qui est le même depuis le début ; coût annuel 3500€ /an. Ce mode de fonctionnement manque de souplesse et ne tient pas compte de la météo ou d'autres aléas. Ce n'est pas très satisfaisant et c'est pour cela que nous avons réalisé en 2022 (était présent un représentant des communes des Ancizes, Queuille et Manzat) , des essais de balayage avec 2 machines différentes. Début 2024, nous allons refaire d'autres essais avec 2 autres machines. Suivant le résultat de ces essais une décision sera prise lors de l'élaboration du budget.
- Les 2 tondeuses autoportées sont en fin de vie, surtout une qui a 23 ans et l'autre 16 ans. Nous avons sollicité 2 professionnels de la motoculture pour des essais de tondeuse en coupe mulching . Suivant le résultat des essais une décision sera prise lors de l'élaboration du budget.
- Programme de goudronnage : en 2023, nous avons effectué un programme d'un montant de 77 236,20€ TTC (ce qui est la moyenne haute qui se pratique habituellement sur la commune). Pour l'année 2024, nous devons honorer une facture d'un montant de 78 536.52€ TTC à CC CSM. Ce montant correspond au solde des travaux d'aménagement de la pharmacie effectués en 2019. Donc pour 2024, le programme de goudronnage sera réduit à un montant de 8 400€ TTC.
- Suite à notre demande, la société A&D nous fera don d'une cage de laminage (cage B2 année de fabrication 1930, poids 20T). La partie génie civile sera à la charge de la commune, la remise en peinture, le transport, et le montage sur place seront assurés par la société A&D (nous remercions la société A&D et particulièrement l'équipe TAC pour leur investissement sur ce projet). La cage de laminage sera installée à côté du rond-point de la Croix de Pierre, côté droit en direction de Manzat.

AGRICULTURE

Le 14 septembre a eu lieu une réunion des référents communaux à Combronde. Cette réunion a été organisée et animée par le service territorial agricole du département. Pour faire suite à cette réunion, nous avons demandé à M. Alexandre COLIN, chargé de développement territorial agricole, de venir présenter au conseil municipal du 30 janvier 2024 les outils mis à disposition des agriculteurs, ainsi que les aides qui peuvent leur être apportées par le département.

Responsable : Dominique RAYNAUD

Membres : Jean Pierre DIAS, Maeva MILLERAS,
Daniel BONNAFOUX, Franck CROISIER,
Jean François GRATADÉIX

Cette année a été marquée par une forte hausse du prix de l'électricité et du gaz. Par rapport aux objectifs que nous nous avons fixés en 2023, voici le suivi des actions engagées et réalisées.

- L'installation de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9kwh sur les garages de la place Villeréal et la médiathèque, les dossiers sont enfin bouclés. L'installation des panneaux devraient se faire courant premier semestre.
- Le remplacement des projecteurs en LED du terrain annexe, et le remplacement de l'armoire de commande de tout l'éclairage des terrains de foot n'ont pas pu être budgétisés sur l'année 2023 car nous étions en attente d'une subvention de la région.
- Ces 2 investissements ainsi que le remplacement de 60 anciens éclairages publics seront étudiés lors du budget 2024.
- Tous les éclairages de l'école élémentaire (du préau, bureau, couloir et de la classe Ulis) ont été remplacés par du LED, soit plus de 40 luminaires avec une gestion autonome des éclairages par cellules. Cet investissement n'était pas éligible au fond vert. Coût des travaux 9375.60€
- Un devis pour le remplacement et le déplacement du dojo au complexe sportif a été réalisé. Le projet a été chiffré à 800 000€. Cet investissement ne nous permettait pas de faire d'autres investissements urgents sur le complexe, nous avons donc pris la décision de reprendre à zéro les investissements urgents, et de faire une proposition d'investissements pour l'année 2024 au bureau de l'omnisport (voir la page commission bâtiments pour le compte rendu).
- Les services de L'ADUHME ont réalisé une étude pour le remplacement des 2 chaudières gaz du complexe (elles datent de 1985). Un système de chauffage bois à plaquettes a été étudié, la conclusion de cette étude a fait ressortir que ce moyen de chauffage ne pouvait être rentable que s'il était associé à d'autres bâtiments, donc nous ne donnerons pas suite à ce projet. (Voir la page commission bâtiments pour une autre solution).
- Installation de panneaux photovoltaïques notamment au complexe sportif, 3 entreprises nous ont fait une étude, le projet suit son cours.
- Une conférence sur le thème de l'énergie devait être organisée à ST GEORGES, cela n'a pas pu se faire, mais nous gardons l'idée pour 2024.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2023 EN PLUS DES 14 MISES EN PLACE EN 2022.

- Isolation de 800m² de combles pour 1€
- Depuis le 01 décembre 2023, 56 contrats électriques sur 62 ont été sortis du groupement d'achat TE63. Ces contrats ont été basculés au fournisseur ALTERNA. L'électricité fournie par ALTERNA provient en partie de la station de Soleil de la Viouze et le complément est fourni par d'autres installations d'énergie verte. Ce transfert va nous permettre de faire une économie non négligeable sur les factures d'électricité.

Le coût du MWh en 2024 dans le cadre du groupement TE63 (écrêtement AREHN estimé par les services) se situe, selon les mêmes critères, entre **197.34€ /MWh et 396,54€ /MWh** selon la saison et le mécanisme HP/HC.

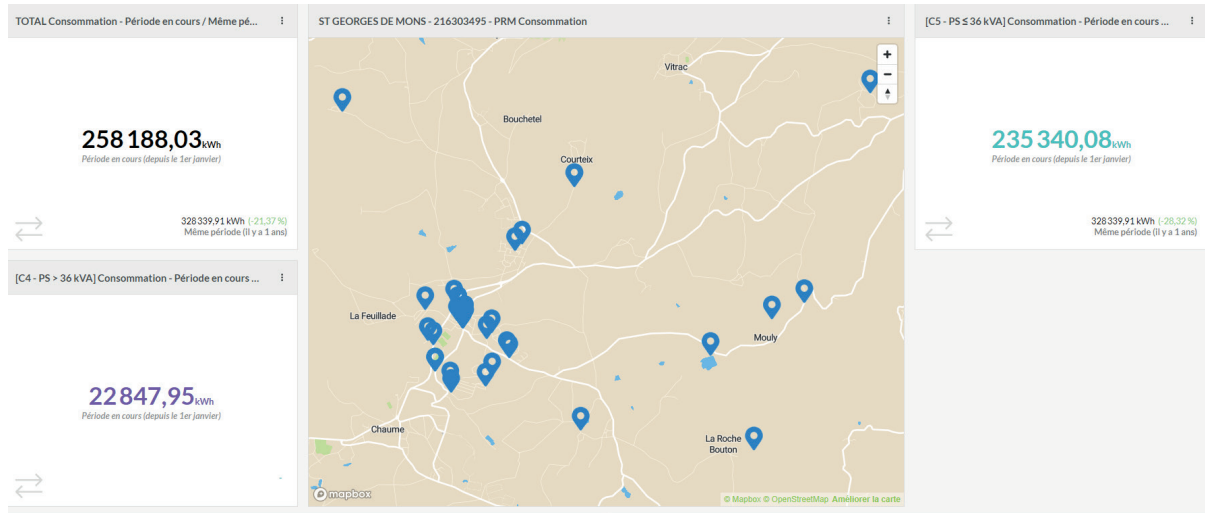
Coût du MWh à ALTERNA **147,80€ /MWh et 160,80€/MWh.**

L'offre est fixe sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2025.

- Arrêt de l'éclairage public de 22h00 à 6h00 du matin et entièrement du 1er mai au 1er septembre (sauf au niveau des 2 ronds-points).
- Enedis a mis en place sur son site internet un suivi de la consommation à la ½ heure ainsi que la puissance utilisée pour chaque compteur. Ce suivi va nous permettre d'analyser nos consommations à l'échelle choisie et surtout d'ajuster la puissance de l'abonnement pour chaque compteur.
- Pour 2024, une attention particulière sera apportée sur le suivi des consommations gaz (gymnase, écoles, mairie)

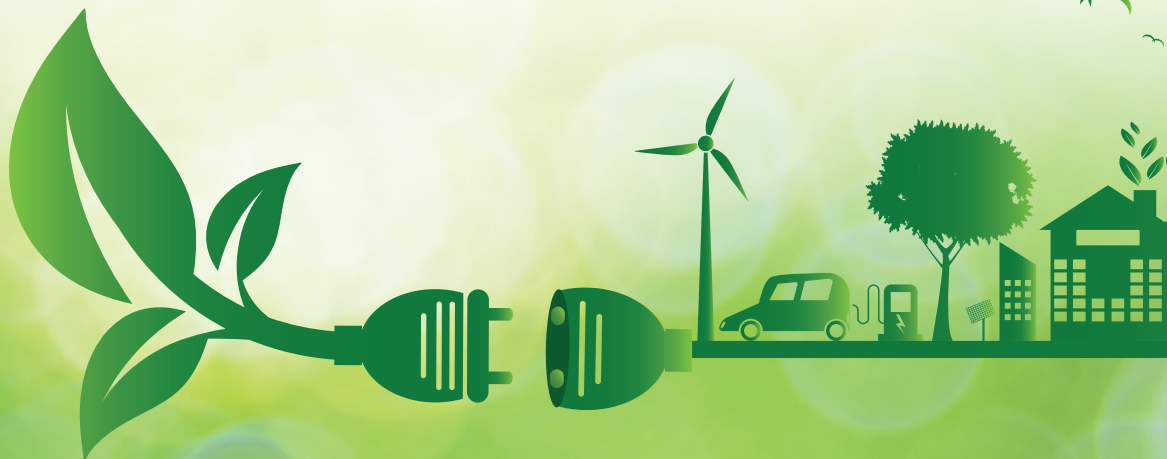
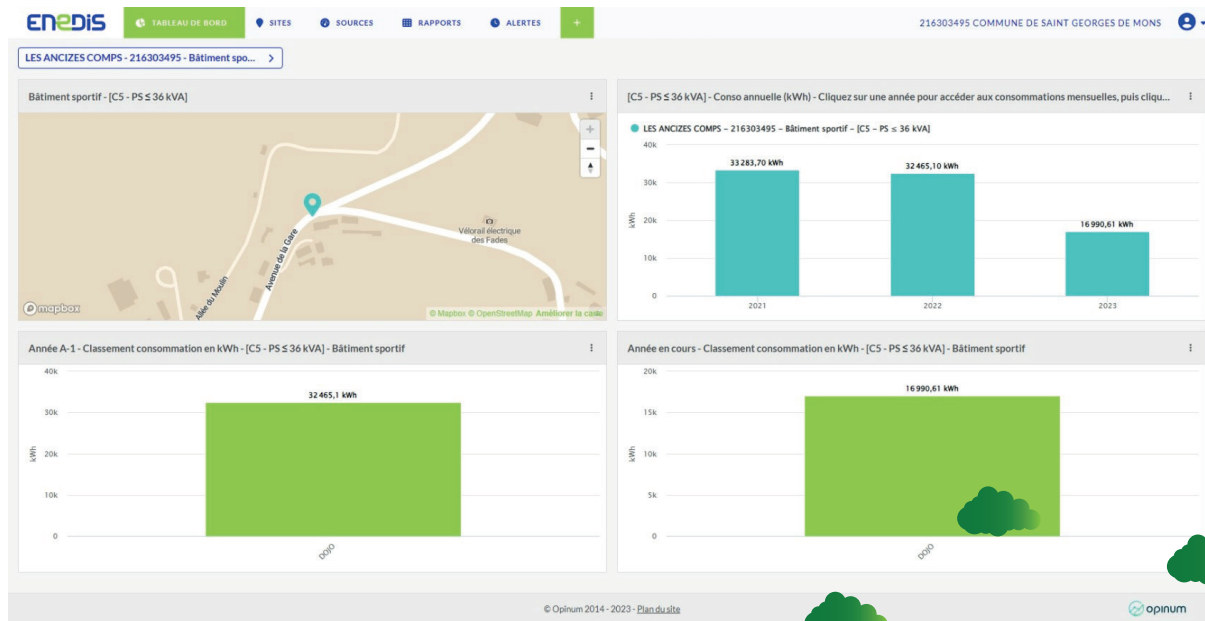
RÉSULTAT PARTIEL DES ÉCONOMIES DE CONSOMMATION SUR PLUSIEURS BÂTIMENTS ET ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Ce tableau nous montre une baisse de la consommation globale entre l'année 2022 (328 339,91KWh) et 258 188.03KWh pour 2023 soit réduction de la consommation de moins 21.37%.



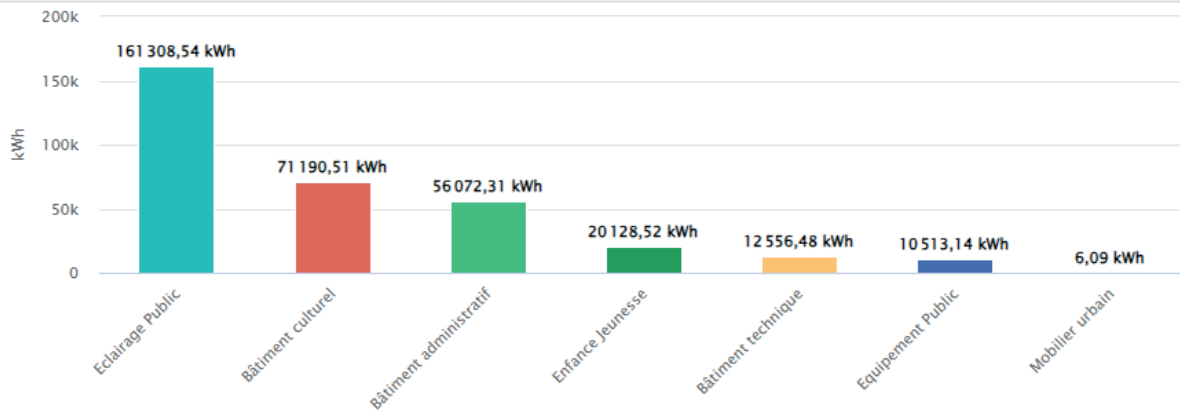
Ci-dessous une baisse très nette de la consommation pour le dojo, suite à des aménagements et à une meilleure maîtrise des temps de chauffage.

Consommation 2021 : 33 283KWh 2022 : 32 465KWh 2023 : 16 990KWh



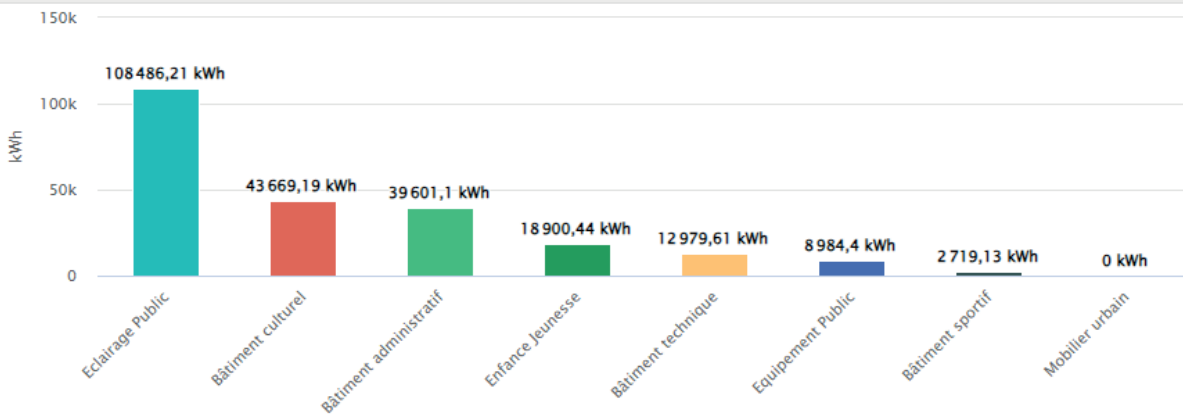
Ci-dessous la consommation EP et bâtiments pour l'année 2022

[C5 - PS ≤ 36 kVA] - Consommation par type d'utilisation (kWh) - Année précédente



Ci-dessous la consommation EP et bâtiments pour l'année 2023

[C5 - PS ≤ 36 kVA] - Consommation par type d'utilisation (kWh) - Année en cours



A noter une baisse de plus de 32% sur les éclairages publics. La consommation a baissé sur tous les bâtiments à l'exception du bâtiment technique.

Malgré cette réduction de la consommation, le montant global de la facture électrique aura augmenté, à l'heure de l'édition du bulletin municipal nous ne sommes pas en mesure de donner un montant.

Par contre le coût sera maîtrisé par le fait de la baisse globale de la consommation.

Pour l'année 2024, l'objectif sera de rester à un niveau de consommation équivalent à l'année 2023 voire un peu en dessous.



Responsable : Jean-Pierre DIAS

Membres : Dominique RAYNAUD, Franck CROISIER,
Daniel BONNAFOUX, Jean-François GRATADÉIX
Jean-Paul XAUSA et Christophe ELOY

QUOI DE NEUF ?

- Remplacement de la porte de l'agence postale
- Travaux de peinture dans le local « Maison Magne » pour l'accueil M.Montel Antoine
- Réception des travaux de chauffage « Église »
- Auberge : travaux de mise aux normes de sécurité, SSI, VCM, peinture, fenêtres et WC adapté aux normes PMR
- Réception des travaux du city park
- Installation de défibrillateurs aux écoles et boulodrome
- Réparation de l'horloge du clocher par une association bénévole « Les Makers des Montagnes » et M. de Branet
- Travaux électriques à l'école pour l'installation de tableaux numériques dans les classes.
- Travaux de peinture (rafraîchissement dans une classe)
- Distribution de composteurs à la population ayant fait une demande moyennant une heure de formation d'utilisation pour les bonnes pratiques
- Rafraîchissement de la peinture de la salle du conseil et de la salle de réunion sous la mairie
- Conception d'un bureau confidentiel à l'étage de la mairie pour la tenue de permanences
- Isolation des combles des différents bâtiments de la commune



Le 22 avril 2023 ont eu lieu les jeux organisés par les jeunes du CMJ (dernier événement pour les anciens jeunes élus) pour la fête patronale.

Cet événement est en partenariat avec l'Amicale Laïque et l'Association des Parents d'Élèves qui partagent les dépenses pour pouvoir offrir des tickets de manèges aux enfants des écoles.



RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE

Cet été, a eu lieu l'installation du nouveau matériel informatique dans les classes de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

De nouveaux tableaux numériques pour les 6 classes du CP au CM2 et du dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et 3 tableaux numériques pour les PS, MS et GS de maternelle ont été installés.

Les tablettes et ordinateurs portables ont également été renouvelés.



Suite à cela, nous avons pu bénéficier de la réduction de notre empreinte environnementale du numérique et grâce à la collecte de nos produits électroniques, nous avons évité l'émission de 37.62 tonnes de CO2.



Responsable : Céline DESGEORGES

Membres : Maryse LEFOUR, Aline BESSE LE PROVOST, Ilda ELOY, Isabelle TRIPHON, Malika SENETAIRE et Maryse BOUCHARDON.

SPORT : Suite au non-remplacement de notre intervenant sportif, une convention de mise à disposition entre la communauté de communes et la municipalité va être signée pour pouvoir faire bénéficier aux enfants des deux écoles d'un intervenant pour des cycles plus « particuliers » : le premier essai se fera probablement pour les plus grands avec un cycle VTT, sous réserve que l'école dispose d'assez de parents agréés.

En attendant, les enseignants ayant la compétence sportive, bénéficient du matériel qui a été acheté par la municipalité pour les deux écoles : ballons de baskets, filets, vortex, etc... sans compter sur la mise à disposition du City Park pour les périodes estivales.

TRAVAUX AUX ÉCOLES : L'année a été ponctuée de travaux en tous genres aux écoles pour les équipes techniques : création d'un enclos pour les poules, entretien de la cour de maternelle (herbes, orties, taille du sol pleureur), réparation ou changement des rideaux, résolution du problème d'internet, et création d'une cabane qui a été réalisée par Xavier LE PROVOST et William BEURRY pour stocker les jeux des enfants de l'école élémentaire.



Création d'un enclos pour les poules.



VIGIPIRATE – PPMS

Suite à l'attentat d'Arras plusieurs mesures ont été mises en place aux écoles en accord avec les deux directrices :

- rencontre avec les directrices et le personnel de garderie dès le 16 octobre matin,
- entrée interdite le long de la départementale,
- affichage pour éviter les rassemblements pour les deux écoles et barrières coté élémentaire,
- renfort en garderie.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a eu lieu le lundi 27 novembre 2023.

C'est Anabelle GIRAUD, garde champêtre et secrétaire de mairie de Saint-Georges-de-Mons, qui a été chargée de prévenir les deux écoles avec un message d'alerte.

Cet exercice a été organisé sur un temps durant lequel certaines classes partaient en récréation. Tout s'est bien déroulé.

Des demandes de devis sont en cours pour qu'un système d'alerte soit installé aux écoles.



PRODUITS D'ENTRETIEN

Après avoir organisé une réunion entre les agents et la commerciale de la société Sodevi, des changements au niveau des produits d'entretien ont été effectués. Ces nouveautés sont plus respectueuses de nos agents. Que ce soit dans les écoles maternelle, élémentaire, au niveau du RASED ou au complexe sportif, nos agents subissent le coté « toxique » des produits.

Nous avons donc décidé de changer de gamme et de choisir des produits ECOLABEL.

L'écolabel est une certification attribuée à des produits qui répondent à des normes environnementales spécifiques tout au long de leur cycle de vie, de la production à l'élimination. L'utilisation des produits portant un écolabel présente plusieurs avantages pour l'environnement et les utilisateurs. Voici quelques-uns des principaux bienfaits : une réduction de l'impact environnemental, une meilleure qualité de l'air et de l'eau, certains écolabels imposent des restrictions strictes sur l'utilisation de substances chimiques dangereuses, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air et de l'eau. Cela réduit également les risques pour la santé des utilisateurs et dans

notre cas de nos agents. Les normes rigoureuses associées aux écolabels stimulent l'innovation dans le développement de produits respectueux de l'environnement. Cela peut conduire à des avancées technologiques qui bénéficient à la fois à l'environnement et aux utilisateurs. Les écolabels nous aident à faire des choix plus éclairés favorisant la transparence des informations sur les produits. Nous sommes donc mieux informés sur l'impact environnemental des produits que nous achetons.

Sodevi est une société responsable et écologique. Le respect de l'environnement se traduit par des outils de production locale, avec un site de fabrication basé en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette fabrication française réduit l'impact environnemental en privilégiant les circuits courts grâce à la diminution des transports et donc de l'empreinte carbone.

Dans ce même registre et pour produire moins de déchets, la municipalité a décidé d'arrêter la consommation des feuilles à usage unique mise en place pendant la période COVID et de revenir à des torchons changés deux fois par jour.

PROJET DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE :

Nous avons organisé une première réunion de travail dans le but de lister toutes les caractéristiques que devraient avoir l'école maternelle de demain.

Il s'agit d'une rénovation.

Étaient présents à cette réunion : les trois enseignantes de maternelle dont la directrice, les trois ATSEM (deux agents étaient excusés mais un travail en amont avait été réalisé par les trois agents), Monsieur le maire - Julien Perrin -, l'adjoint aux bâtiments - Jean-Pierre Dias -, l'adjointe aux écoles - Céline Desgeorges -, Julie Toregrossa représentée par Marie Turreix pour la Communauté de Communes, ainsi que Franck Baly et Serge Agrain, représentants de l'opposition.

Les nouveaux représentants des parents d'élèves n'étant pas élus à ce moment là, ils ont été invités dans un deuxième temps à une réunion le 7 décembre dans le but de leur faire part du compte-rendu de la première réunion, de répondre à leurs questions et de prendre note de leurs idées.

Pour la prochaine réunion qui aura lieu début 2024, tous les membres cités ci-dessus seront conviés.

La première réunion de travail s'est déroulée en deux temps :

- un rappel du but de cette rencontre
- une composition par tirage au sort de trois groupes de travail avant de réaliser une mise en commun des idées de tous.

Les idées qui en sont ressorties sont les suivantes :

L'entrée de l'école doit être vaste, commune aux trois classes, avec la suppression de l'accès sur la départementale (accès qui a été fermé suite à l'attentat d'Arras et au plan Vigipirate mis en place, puis il a été décidé en conseil d'école que cette fermeture transitoire serait finalement définitive et que les enfants des trois classes entreraient tous par la même porte).

Plain-pied ou étage ? la question s'est posée. Il est souhaité (dans l'idéal) que les enfants soient tous au rez-de-chaussée et qu'éventuellement l'étage serve de salle des maîtres et/ou de local de rangement pour le petit matériel et fournitures.

La salle de motricité est un point important. La salle devra être indépendante, au minimum être aussi grande que l'actuelle. Elle pourrait accueillir l'intervenant musique et pourquoi pas le sport à l'école ?! Et peut-être même la garderie. La garderie devra avoir si possible une entrée indépendante avec une porte qui donne sur l'extérieur.

La salle de sieste : elle devra être indépendante, c'est un souhait commun.

Sanitaire-salle de propreté / toilettes adultes : un problème d'intimité se pose à l'heure actuelle, cela devra être modifié. Un sol antidérapant, une douche à hauteur d'enfants, isolation phonique sont des idées qui reviennent, ainsi que l'organisation à revoir. Deux toilettes pour adulte seraient nécessaires.

Cantine et cuisine : l'insonorisation est indispensable, avec une isolation phonique de qualité. Une cuisine est indispensable avec des plans de travail à hauteur d'adulte et des placards en hauteur. Elle doit avoir un accès direct, sans passer par la cantine. Le but est de permettre aux enseignantes et ATSEM de pouvoir prendre leur pause repas ensemble et au calme. Elle pourrait servir aussi de salle de réunion.

Salles de classes – bureaux ATSEM et de direction et RASED : trois classes de plain-pied sont souhaitées avec un point d'eau dans chaque classe. Il faut une pièce indépendante pour les ATSEM avec trois bureaux qui donneraient sur la salle de motricité, vitrée par exemple. Un bureau de direction de la même taille que l'actuel serait également nécessaire. Le bureau RASED serait souhaité de plain-pied et commun aux deux écoles.

Préau : un préau dans la cour est indispensable. Réflexion à avoir sur la cour de récréation de manière globale.

Mode de chauffage : plusieurs idées ont été évoquées : panneaux solaires, géothermie, autoconsommation pour l'école, chauffage électrique, énergie renouvelable. Attention au vitrage.

Local ménage : il est indispensable de garder l'idée d'avoir un local à ménage avec une machine à laver. Il devra être rattaché à la cantine.

Médiathèque/bibliothèque : après renseignement auprès des personnes compétentes, il ne sera pas possible d'installer une médiathèque aux abords des écoles. L'idée retenue est donc de garder une bibliothèque commune aux deux écoles.

Cette réunion n'était qu'une première ébauche de l'école, c'est un idéal et toutes les idées ne pourront être gardées.

Suite à cela nous avons rencontré un architecte qui a réalisé une visite de l'école maternelle dans le but qu'il puisse réaliser une étude de faisabilité et réaliser un premier chiffrage par rapport aux besoins identifiés.

Une fois le chiffrage réalisé nous pourrions passer à l'étape suivante : consultation d'un maître d'œuvre.

GOUTER DE NOEL



Nous avons terminé cette année 2023 par le traditionnel goûter de Noël, un moment attendu par tous. Le goûter des petits a eu lieu à la maternelle, encadré par nos trois ATSEM. Pour les enfants du CP au CM2 et du dispositif ULIS, ainsi que pour l'équipe enseignante, et tous les intervenants qui ont un lien avec l'école élémentaire, le rendez-vous a eu lieu à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons.

Ce goûter a été servi avec l'aide de deux membres de l'Association des Parents d'Élèves et deux membres de l'Amicale Laïque. Merci à eux !

Au menu : bûches, brioches, mandarines, papillotes, chocolat chaud et jus d'orange. Tous les achats ont été réalisés auprès des commerçants de Saint-Georges-de-Mons.

Merci à tous pour cette année 2023.

La commission éducation et culture vous souhaite à tous une belle année 2024.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Àu mois d'avril 2023 ont eu lieu les élections du nouveau CMJ au collège des Ancizes. La remise des écharpes aux nouveaux membres a eu lieu lors de la commémoration du 8 mai.

5 jeunes du collège résidant sur les communes des Ancizes et de Saint-Georges-de-Mons ont été élus et composent le nouveau Conseil Municipal des Jeunes.



Marceau CERCY
St-Georges-de-Mons
élève de 4^{ème}

Elise MILLET
St-Georges-de-Mons
élève de 3^{ème}

Zoé RAYNAUD
St-Georges-de-Mons
élève de 4^{ème}

Aya ZEMRANI
Les Ancizes
élève de 3^{ème}

Noa FOURNIER
Les Ancizes
élève de 4^{ème}

Ils sont entourés dans leurs projets par Aline Besse-Leprovost et Céline Desgeorges (élus de Saint-Georges-de-Mons) et Amal El Mandili et Alexis Rossignol (élus des Ancizes).

Le mandat est de 3 ans. Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance dans laquelle les jeunes élus proposent et mettent en place des idées dont tous les habitants vont pouvoir bénéficier. A travers diverses actions, nous avons pu constater de nombreuses qualités chez nos jeunes élus : avoir un grand sens de l'écoute, avoir des idées, savoir travailler en groupe, être dynamique, motivé, disponible et avoir un grand sens d'adaptation.

Plusieurs idées ont déjà vu le jour...

Les jeunes ont tout d'abord décidé d'organiser un après-midi jeux de société le 24 avril 2023, moment convivial entre le club Saint-Georges Amitié, les jeunes du CMJ, les enfants du centre de loisirs et des jeunes de Saint-Georges avec leurs parents. Découverte de jeux, gâteaux et boissons offerts par le club Saint Georges Amitié, un après-midi sous le signe du partage, d'échanges intergénérationnels, de complicité et de rires pour tous.

Ce moment a été renouvelé le 13 décembre 2023 à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons et cette deuxième édition à été une nouvelle fois une réussite .

Merci à tous !



Ensuite, a été réalisée par nos jeunes une rando zéro déchets le 17 juin. L'idée était de créer un lien à travers cette randonnée pour relier d'une manière symbolique les deux communes Saint-Georges et les Ancizes. Ce sont les jeunes qui ont décidé des deux parcours de randonnée. Au niveau du vélorail, une collation a été offerte par la commune de Saint-Georges-de-Mons et à l'arrivée un verre de l'amitié a été offert par la commune des Ancizes.

Les sacs et gants ont été fournis gratuitement par le SYDEM et E-Leclerc. Le bilan est positif, et il est prévu en 2024 de faire deux randonnées : l'une à St-Georges après la fête patronale et une autre aux Ancizes après la fête patronale également.



Les jeunes ont également participé à la distribution des colis de Noël.

Dans les projets à venir : ils souhaitent refaire un après-midi jeux de société, réhabiliter la cabane à coté du City Park et installer des agrès de sport qui pourraient être utilisés par tous.

Les jeunes sont également présents aux **commémorations**. Les jeunes du CMJ sont présents et sont investis avec le dépôt de la gerbe et la lecture des textes. Ce sont eux qui gèrent aussi la vente des bleuets lors de la commémoration du 11 novembre. Ils sont régulièrement accompagnés des enfants de l'école élémentaire et en particulier de la classe de CE2/CM2, tout au long de l'année, notamment pour chanter « La Marseillaise ». Merci à tous.

Responsable : Julien PERRIN

Membres : Ilda ELOY, Aline BESSE LE PROVOST, Isabelle TRIPHON, Dominique RAYNAUD, Mélanie PECOUL BESANCENEZ et Christina HERNANDEZ.

CARTON PLEIN POUR LA FÊTE PATRONALE DE 2023 !



Concert de la Team Goldman en ouverture de la fête patronale. Crédit Photo : Kath Eos Photographe

FÊTE PATRONALE LES 26, 27 ET 28 AVRIL 2024

Compte rendu de la réunion du mercredi 8 novembre 2023 en salle du conseil municipal.

Présents : Le Comité des Fêtes (Jean Paul Vexenat, Jean Lubièrre, Dominique), les Conscrits (Quentin Rousseau, Lucas Busson, Adèle Robalo), l'Amicale Laïque (Christina Hernandez), le Secours Catholique (Jacqueline Etchelar), Cœur de Marie (Maria Malric) et Julien Perrin, Maire.

Après discussion et débat, il en ressort la programmation suivante :

Vendredi 26 avril :

19h Ouverture des portes de la salle des fêtes, restauration / buvette.

20h Concert de Gregory Perrier, organisé par Cœur de Marie, tarif 15€. Réservations au 06.42.08.47.23.

Samedi 27 avril :

18h Apéro musical organisé par les conscrits en plein air.

21h30 Retraite aux flambeaux, départ parking de Bazarland, animée par l'UMC

22h15 Feu d'artifice

23h Bal des conscrits

Dimanche 28 avril :

10h Messe des conscrits

11h Inauguration de la place « Yves et Claude Peyrot »

11h45 Cérémonie au monument aux morts et apéritif concert

15h Défilé de chars, animation par la fanfare portugaise Os Peixinhos, buvette extérieure.

LES ESTIVALES DE SAINT-GEORGES

Fort succès pour la 2^{ème} édition des "Estivales de Saint-Georges" avec près de 1000 spectateurs venus sur l'ensemble des dates proposées.

Remerciements au Département du Puy-de-Dôme et à la Région pour nous avoir octroyé chacun 1000 euros.

Lors de la réunion "festivités" du vendredi 20 octobre 2023, nous avons proposé à l'ensemble des associations de participer pleinement à l'organisation de la troisième édition.

On retrouvera dans la 3^{ème} édition des Estivales de Saint-Georges des événements organisés par la Municipalité, par les associations et par des commerçants.

EN VOICI LE PROGRAMME :

- Le samedi 22 juin : Ouverture du festival par l'Union Musicale en Combrailles à 20h au complexe sportif. Thème "Les Olympiades".
- Le vendredi 28 juin : soirée musicale organisée par l'Amicale Laïque et l'APE à 18h. Restauration et buvette.
- Le samedi 6 juillet : soirée musicale organisée par Cœur de Marie à 18h. Restauration et buvette.
- Le samedi 13 juillet : soirée musicale organisée par la Municipalité à 18h. Restauration et buvette.
- Le samedi 20 juillet : soirée musicale organisée par les Makers à 18h. Restauration et buvette.
- Le samedi 27 juillet : soirée musicale organisée par l'Auberge à 18h. Restauration et buvette.
- Le samedi 24 août : soirée musicale organisée par le Secours Catholique à 18h au Parc Hom. Restauration et buvette.



D'autres dates pourront être ajoutées par la suite. Si d'autres associations et/ou commerçants souhaitent organiser un événement culturel et festif, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

La stérilisation du chat est un acte de protection



Problématique des chats errants

Suite à plusieurs réclamations concernant la présence de nombreux chats dans certains de vos quartiers, je me permets de vous écrire pour vous donner plusieurs éléments de réponse sur cette problématique.

Avant toute chose, il est indispensable de savoir si le chat est réellement « errant ». Si le chat n'est pas trop sauvage, cherchez la présence d'un tatouage dans ses oreilles. Si ce n'est pas le cas, il est peut-être pucé.

Pour le savoir, vous pouvez emmener le chat chez un vétérinaire ou dans un refuge. Ces services sont équipés de lecteurs de puce d'identification et pourront vous dire avec certitude si le chat appartient à un particulier, une association ou une collectivité. L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs.

Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés.

Vous l'aurez compris, nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratiquent certaines fourrières) des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier.

Un chat errant qui est nourri n'est donc plus errant, celui qui le nourrit en devient responsable, et propriétaire, vous devez prendre également les dispositions pour que le chat soit stérilisé. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population, et l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, incertaine et précaire.

Stérilisez chaque chat que vous nourrissez afin de limiter la prolifération des chats dans votre quartier.

Pour le maintien de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique, j'invite donc l'ensemble des propriétaires des chats à les faire stériliser afin de stopper l'ensemble des nuisances existantes dans le quartier.

Comptant sur votre diligence,

Le Maire

Arrêté divagations de chiens et chats Arrêté N° 84/2023 De circulation - Police

NOUS, Maire de la commune de Saint-Georges-De-Mons ;
VU le Code de la route ;
VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2212-2;
VU l'article L211-22 du code rural et de la pêche maritime ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, dans un but de sécurité et de tranquillité, de réglementer la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens et chats,

ARRÊTÉ :

Article 1 : Tout propriétaire de chien ou de chat doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Article 2 : Tout chien ou chat errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies d'une amende conformément aux lois par la gendarmerie des Ancizes et le Garde-Champêtre.

Article 4 : Une ampliation du présent arrêté sera adressée à la gendarmerie des Ancizes.

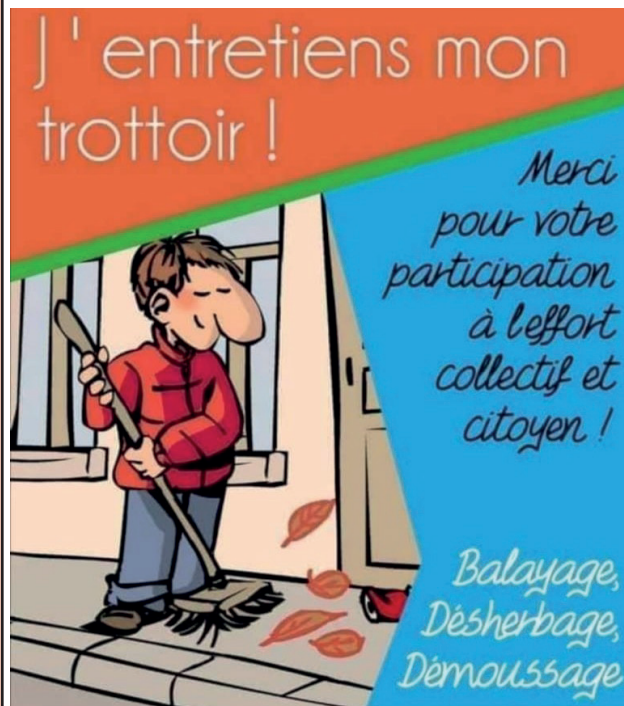
Fait à Saint-Georges-De-Mons, Le 09 Novembre 2023.

Horaires de tonte et de bricolage

Du lundi au vendredi : 8h à 20h

Le samedi : 9h à 19h

Le dimanche et jours fériés : 10h à 12h



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"

LA LETTRE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
de Saint-Georges de Mons

Découvrez les dernières actualités de la commune



COMMENT SE DÉPLACER DEMAIN ?

La mobilité est un enjeu majeur pour notre territoire et sa transition écologique. Comment concilier nos besoins de déplacements pour le travail, les courses, les loisirs, la santé... avec la diminution de notre impact carbone ?

Le Club Climat-Environnement de Combrailles, Sioule et Morge, composé de citoyens et d'élus, s'est emparé de cette problématique et a élaboré un questionnaire destiné à préciser les pratiques et attentes des habitants dans ce domaine.

Les enquêteurs se présenteront peut-être à vous en cette fin d'année ou courant janvier. Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil. Vous pourrez également participer de manière autonome : le questionnaire sera distribué dans les boîtes aux lettres ou disponible en mairie (selon les communes), il est également accessible en ligne eqrco.de/a/MobComCom ou en flashant ce QR code :



Les résultats de cette enquête permettront de définir puis mettre en oeuvre des solutions alternatives à la mobilité carbonée et/ou à l'autosolisme.

Le succès de cette consultation citoyenne reposera sur le niveau de participation.

Alors, s'il vous plaît, soyez nombreux et nombreuses à y participer !

Les membres du Club Climat-Environnement



Vous souhaitez rejoindre le Club Climat-Environnement pour y apporter vos propositions, vos idées et renforcer le dialogue collectif autour des questions de transition ? Inscrivez vous ou renseignez vous en écrivant à : clubclimat@comcom-csm.fr

Découvrez notre page



Enfants de 2,5 mois à 3,5 ans.

Micro-Crèche La Cabane d'Achille & Camille Saint Georges de Mons



Horaires atypiques 5h30-22h30



Soutien à la parentalité



Démarche Snoezelen

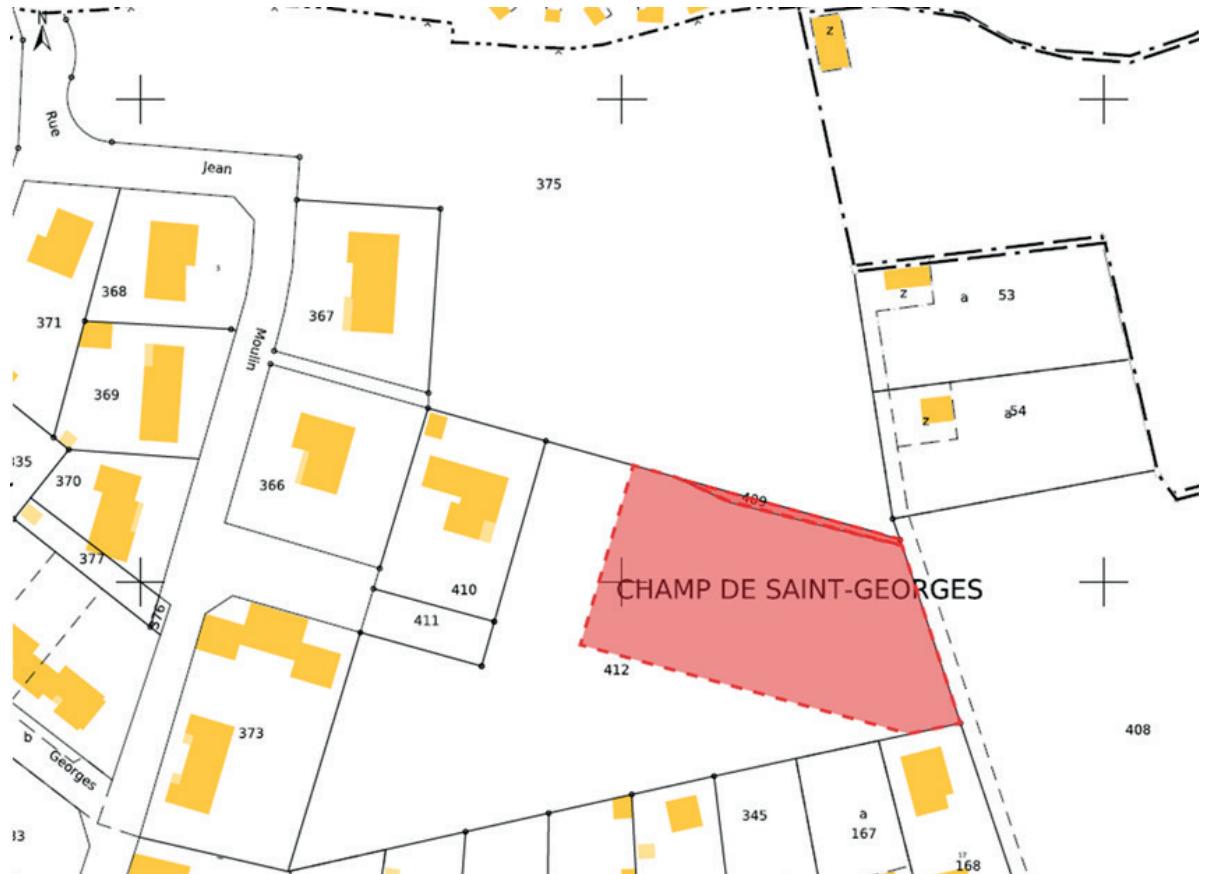


Participez à notre étude de
besoins, scannez ce QR Code



La société « Ages & Vie Habitat », propose de réaliser sur la commune un projet composé de deux colocations pour personnes âgées regroupées au sein de deux bâtiments, dans lesquels sont aussi réalisés deux logements dédiés aux auxiliaires de vie travaillant au service des colocataires.

Un terrain communal est propice à la réalisation de ce projet à savoir une partie de la parcelle cadastrée BK 412 et la totalité de la parcelle cadastrée BK 409 situées rue Jean Moulin d'une superficie de 2 689 m² environ actuellement à usage de champ, tel que repéré en rouge dans l'extrait cadastral ci-après.



Les bâtiments seront exploités par la société « Ages & Vie Gestion ».

La cession se réaliserait selon les modalités suivantes :

- Le terrain sera vendu au prix de 15 € net vendeur le m², ce prix s'entendant Hors Taxes en cas d'application du régime de la TVA.
- La commune réalisera, à ses frais :
 1. La création de la voie d'accès desservant le projet,
 2. L'extension des réseaux desservant le projet (électricité, télécom, eau potable, eaux usées et eaux pluviales).

Il est précisé que ce Projet :

- Consiste en la réalisation de 16 logements accueillant des personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie souhaitant bénéficier d'un lien relationnel et sortir de l'isolement social,
- Repose sur un motif d'intérêt général puisqu'il permet l'accueil et le maintien de personnes âgées dans la commune, la société Ages & Vie Gestion donnant une priorité d'accueil aux personnes âgées de la commune et à leurs ascendants.



LE MARCHÉ DU JEUDI MATIN À SAINT-GEORGES-DE-MONS

Stagiaire : Lisa Durand-Berto

QUOI ?

Le marché de Saint-Georges-de-Mons

COMBIEN D'EXPOSANTS ?

Cela varie en fonction des saisons, le marché peut compter jusqu'à une quinzaine d'exposants.

QUI TROUVE-T-ON AU MARCHÉ ?



Anasse a commencé les marchés en 2014. Il est au marché depuis 2015. Anasse propose à la vente des fruits et légumes frais et locaux. **Manger 5 fruits et légumes par jour, Anasse vous conseillera !**

Samia est en activité depuis 25 ans, elle a commencé toute jeune à l'âge de 11 ans aux cotés de ses parents.

Elle vend du prêt à porter et accessoires pour femme, des produits de très grande qualité !



Emmanuel nous vient de Dijon. Il fait les marchés depuis 1978 et vient sur la commune depuis 10 ans. Il vend des produits portugais et fait le bonheur de la communauté portugaise de Saint-Georges/Les Ancizes ! Il est présent une fois par mois.



Julien, c'est notre boucher charcutier et traiteur ! Son activité principale est à Chamalières, et vient au marché de St Georges depuis 12 ans. C'est un voisin, puisqu'il habite aux Ancizes. La qualité dans votre assiette !



Philippe, c'est notre fromager ! Il est en activité depuis 23 ans, installé sur Châtel-Guyon et a repris les marchés de son prédécesseur. Une grande partie des produits sont locaux avec diverses variétés de fromages. Un jour sans fromage est comme un jour sans soleil !

QUAND ?

Tous les jeudi matin de 8h à 13h.



Gaëlle, c'est notre vendeuse de saucissons de Haute Loire et du Cantal. Elle propose des plateaux de charcuterie et des produits frais sur commande. Cela fait un an et demi qu'elle est présente à Saint Georges. Elle a repris l'ancienne activité de son père et essentiellement des marchés. C'est une belle histoire de famille qu'elle fait perdurer. L'argent ne fait pas le bonheur, le saucisson oui !



François, c'est notre rôtisseur. Il vient depuis 2 ans vendant des poulets fermiers et non fermiers, des jambonneaux, des andouillettes, des travers, des filets mignons, des canettes de pintades, des produits locaux. Le poulet est extra !



Jérémy est traiteur, il propose des plats comme de la paëlla, des buffets froids, de la truffade, ainsi que du cassoulet. Il est plus particulièrement cuisinier depuis l'âge de ses 15 ans. Originaire de Toulouse, il est arrivé dans la région il y a 3 ans. On peut le retrouver sur le marché depuis deux mois seulement si les conditions météorologiques le permettent. Par ailleurs, il travaille pour des événements, comme les mariages, anniversaires et pour les associations.



Laurent, est fermier dans sa propre ferme « La Ferme des 3 Villages » depuis 2010, celui-ci vend ses fromages de vaches, il vient chez nous depuis 2 ans. Attention à ne pas le manquer car il n'est pas toujours présent sur marché. Il vient en fonction de son stock.



Bernard est un producteur qui vient de Montluçon et vient à Saint-Georges-de-Mons depuis 20 ans, on peut le retrouver à partir du 8 mai. Il a commencé à travailler à l'âge de 14 ans. Son entreprise est familiale et ils produisent eux même leurs légumes et leurs fleurs. Un simple regard posé sur une fleur et voilà une journée remplie de bonheur.



Denis, c'est notre affûteur et il nous vient de Chapdes-Beaufort. Il a monté une micro-entreprise fin 2021, après avoir pris sa retraite de pompier professionnel. Et depuis 2022 il est présent chez nous. Amenez vos couteaux et outils tranchants et il vous les affûtera.





Les cérémonies sont un temps où l'on honore la mémoire de nos ancêtres.

La Libération des 114 prisonniers de la Maison d'Arrêt de Riom le 13 août 1944.

Depuis deux ans, nous nous appuyons sur notre histoire locale pour attirer l'attention des élèves de CM2 et du collège des Ancizes sur ce passé pas si lointain.

2 moments forts ont eu lieu cette année sur la transmission de l'histoire de la Résistance :

JUIN 2023 : Le témoignage de Monique Batteux, rencontre avec les jeunes collégiens.



Accompagnés par la CPE et la secrétaire du principal, filles et garçons âgés de 11 à 14 ans sont venus rencontrer le Maire et son adjointe afin de comprendre le fonctionnement d'une mairie, du conseil municipal, le mandat d'élu ou encore le mode de scrutin. L'occasion également de faire une leçon d'éducation civique sur les symboles de la République.

Dans un second temps, les jeunes collégiens ont eu la visite de Monique Batteux, 89 ans, venue leur parler de ses souvenirs de la Résistance, des actions qu'a pu mener son frère Jean Hueber avec ses camarades, sabotage de voies ferrées, de pylônes électriques, et de la libération des 114 prisonniers de la maison d'arrêt de Riom le 13 août 1944.

Puis, rapidement, les mains se lèvent et les questions fusent. Tant d'interrogations qui ont trouvé des réponses de la part de Monique Batteux, du maire et de son adjointe, et qui démontrent que la jeunesse s'intéresse à la vie citoyenne qui s'ouvre devant eux et à l'histoire locale.

13 AOÛT 2023 : Lecture du témoignage de Jean Zilberman, 95 ans, un des derniers survivants des 114 patriotes hommes et femmes ayant été libéré le 13 août 1944.



Après la lecture des passages du livre de Jean Bac par les collégiens, il a été donné lecture d'un témoignage d'un des derniers survivants des 114 patriotes hommes et femmes ayant été libérés le 13 août 1944, Jean Zilberman.

Jean avait tout juste 16 ans en 1944 lorsqu'il s'engage en résistance. Il est agent de liaison.

En mars 1944, il rejoint le maquis et participera au combat du Mont Mouchet.

Sur dénonciation, il fut arrêté en juillet de la même année lors de la rafle de Vic le Comte, interné à la Maison d'Arrêt Clermont-Fd puis transféré à Riom.

Extrait de son témoignage sur son incarcération à la Maison d'Arrêt de Riom en août 1944 :

"C'est entre ses murs que les détenus politiques étaient destinés soit à partir en convoi vers les camps de la mort, soit à être purement et simplement fusillés. Contrairement à ce à quoi je m'attendais, ce n'est pas dans une cellule que je fus dirigé mais dans une grande pièce éclairée par plusieurs fenêtres bien entendu munies de solides barreaux. Sur le sol il y avait des paillasses et couvertures empilées. Il faisait chaud et malgré les fenêtres ouvertes il régnait une atroce odeur de latrines dont je compris très vite la raison. Pour les besoins naturels des prisonniers nous disposions de seaux, mais en nombre insuffisant pour les personnes présentes et nous devions jeter le contenu des seaux dans un grand bidon situé au centre de la pièce et ce dernier n'était vidé que le soir."

A ce jour, Jean Zilberman réfléchit encore à la diffusion de son témoignage intégral. Il prend petit à petit conscience de l'importance de transmettre aux jeunes générations l'histoire de la Résistance.

Remerciements à Françoise Fernandez, historienne, ayant permis la rencontre avec Jean Zilberman et ces échanges si fructueux.

DISTINCTIONS :



Vendredi 9 juin, la mairie du 16^e arrondissement de Paris recevait une cérémonie officielle où a été distinguée la commune de Saint-Georges-de-Mons. À cette occasion, celle-ci s'est vue remettre le 1^{er} Prix national de l'initiative mémorielle décerné par l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM) et la médaille du Président de la République Emmanuel Macron.

Le Maire était accompagné de Manon Merle, élève de 3^{ème} et de Marceau Cercy, élu du CMJ.

RAPPEL HISTORIQUE :

Pour rappel, c'est à Saint-Georges-de-Mons que Jean Bac, chef FTPF, a décidé le 9 août 1944 d'une opération de libération des prisonniers de la maison d'arrêt de Riom, dans l'arrière-boutique d'une épicerie détenue par Yvonne Bourdarot, une véritable résistante de l'ombre. Son habitation était située et existe encore aujourd'hui Place de la Résistance au cœur du centre bourg de Saint-Georges-de-Mons.

Dimanche 13 août 1944, à 2 h 15, tous les FTPF désignés pour l'opération étaient rassemblés au cimetière de Saint-Georges-de-Mons. 77 hommes, deux cars, deux camions et une traction, armés de trois fusils-mitrailleurs, 54 mousquetons ou fusils Lebel, dix mitraillettes, 30 grenades, 20 revolvers prirent le chemin de la maison d'arrêt de Riom. Arrivés sur place, trois maquisards et Jean Bac en tenue allemande se sont présentés à la porte de la prison. Ils y pénétrèrent et firent ouvrir chaque cellule, libérant ainsi les 114 prisonniers.

INITIATIVES :

- Juin 1980 : Inauguration de la Place de la Résistance et de l'avenue de la Libération.
- Octobre 1992 : Pose d'une plaque au cimetière rappelant cet épisode.

- Août 2021 : Commémoration à effectif réduit (COVID) / Dorure des lettres de la plaque de 1992.
- Août 2022 : 1^{ere} commémoration officielle en présence des familles, des officiels, de la population. Inauguration d'une plaque sur le mur de la boulangerie Wichman, anciennement épicerie d'Yvonne Bourdarot, lieu de la décision prise de libérer les patriotes internés à la Maison d'Arrêt de Riom le 13 août 1944.
- Août 2023 : 79^{ème} anniversaire de cet événement héroïque. Lecture du témoignage de Jean Zilberman, un des derniers survivants ayant été libéré le 13 août 1944.
- Octobre 2023 : Délibération prise à la majorité lors du Conseil municipal du 31 octobre 2023 pour l'inscription de la commémoration du 13 août au calendrier des commémorations habituelles. (2 votes contre : F.Baly et A.Valanchon)

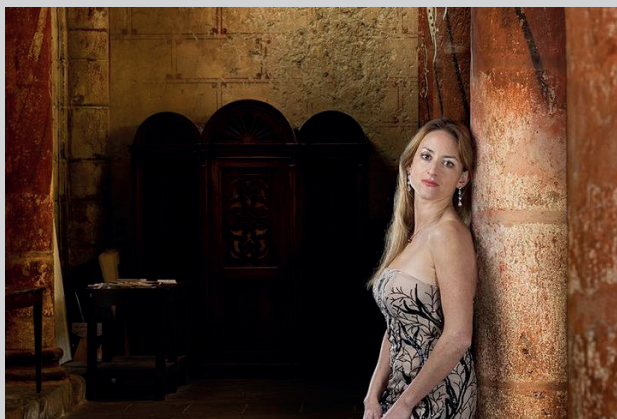
PROJET 2024 :

80^{ème} anniversaire de la Libération des 114 prisonniers de la Maison d'Arrêt de Riom

Collaboration avec les communes de Sauret-Besserve et de Riom ainsi que du Souvenir Français pour l'organisation d'une journée mémorielle le 13 août 2024.

- Sauret-Besserve, commune où se trouvait le camp FTP (Francs-Tireurs et Partisans), la 1103^{ème} compagnie ayant participé à la libération des prisonniers.
- Saint-Georges-de-Mons, commune où la décision fut prise de libérer les patriotes internés à la maison d'arrêt de Riom.
- Riom, lieu de l'évasion spectaculaire du 13 août 1944 et commune de rattachement du Corps Franc MUR, ayant participé à la libération des prisonniers avec les FTP.

La cantatrice Lauriane Nourry nous fera l'honneur de sa participation en interprétant le Chant des Partisans, accompagné par le célèbre accordéoniste international Roman Jbanov.



En fin de cérémonie, les participants auront le privilège de pénétrer pour une première et dernière fois dans la Maison d'Arrêt de Riom, une journée s'annonçant inoubliable.

Pour les personnes souhaitant participer à l'organisation de cette journée, nous vous invitons à contacter la Mairie au 04.73.86.71.84. Référénts : Julien Perrin et Franck Croisier.

Le Syndicat Mixte de Sioule et Morge exerce la compétence eau potable sur 59 communes et a en gestion la production et la distribution de l'eau pour 25 789 abonnés (1880 km de réseau d'eau potable) à partir du captage du Peschadoires situé sur la commune de Saint Ours les Roches. Il exerce également la compétence assainissement collectif pour 23 communes depuis 2020, date à laquelle les élus ont décidé de proposer le transfert de cette compétence aux communes. Saint Georges de Mons, membre historique du Syndicat de Sioule et Morge a d'ailleurs été une des premières communes à transférer au Syndicat la compétence assainissement collectif.

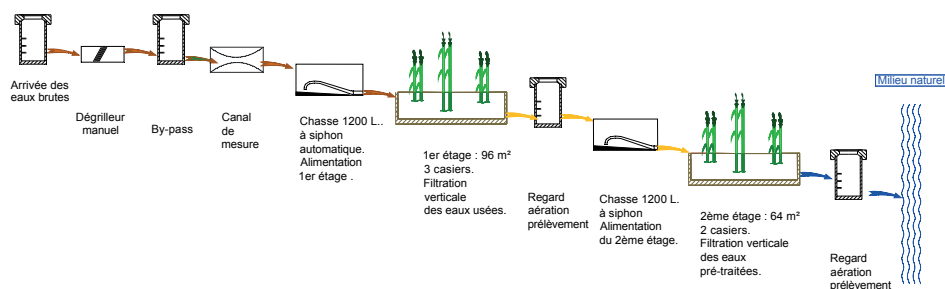
En 2023, suite au diagnostic des ouvrages d'assainissement qui avait été réalisé préalablement, des travaux d'investissement ont été réalisés au village de Courteix. La station d'épuration obsolète a été remplacée par une nouvelle station d'épuration : un filtre à roseaux de 80 équivalent-habitants, réalisé par l'entreprise SPL 63. En parallèle, une extension de réseau va être réalisée au premier trimestre 2024 afin de raccorder les dernières maisons du village à cette station d'épuration.



Montant des travaux :

- Filtre à roseaux, Entreprise SPL 63 : **108 536,00 € HT**
- Réseau assainissement, Entreprise SADE : **23 635,00 € HT**

Fin septembre 2024 prendra fin le contrat de délégation d'une durée de 12 ans liant la collectivité (la commune, puis suite au transfert de compétence le syndicat de Sioule et Morge) à la Semerap qui assure l'entretien du réseau d'assainissement et des stations d'épuration de la commune. Au 1 octobre 2024, le syndicat assurera non seulement les investissements sur les ouvrages d'assainissement, mais également l'entretien de ses ouvrages en Régie. A partir de cette date les factures transmises par le syndicat de Sioule et Morge comporteront la part eau potable et également la part assainissement collectif.



Coordonnées du Syndicat Mixte de Sioule et Morge :

Monteipdon
63440 Saint Pardoux
04 63 85 83 83
contact@sioule-morge.fr



Le Projet Alimentaire du Territoire, la marque Combrailles Auvergne et l'aménagement de circuits VTT dans les Combrailles

LE PAT : POUR UNE ALIMENTATION EN CIRCUIT COURT

Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** est né en avril 2022 dans une volonté de **relocaliser et de développer une alimentation de proximité et de qualité**. Ce projet est, à ce jour, en pleine phase d'émergence. Au cours de cette phase de recherche et de tests, deux moments marquants sont à noter.

La **Grande Tablee des Combrailles** est un « speed meeting » permettant aux gérants de restaurations collectives et commerciales, et les producteurs de se rencontrer afin de développer des partenariats en circuits courts.

La **Semaine des Combrailles** est un défi lancé aux cantines pour s'approvisionner avec au moins un produit local par jour. Près d'une vingtaine de structures ont joué le jeu entre le 9 et le 13 octobre 2023, soit environ **2 000 repas**.

Ces animations et expérimentations sont autant de sources de renseignements essentielles pour identifier les actions pour les années à venir sur les Combrailles. C'est tout le sens du PAT.



LA MARQUE DES COMBRAILLES S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

Pour accroître la notoriété touristique du territoire, la marque **Combrailles Auvergne Tourisme** a vu le jour le 1^{er} juillet 2023, à l'occasion de la Fête de l'Été, organisée à Saint-Gervais-d'Auvergne. Combrailles Auvergne en quelques mots, c'est repos, nature, tranquillité, douceur, plaisir et bonheur. Et si, ne rien faire, c'était aussi cela ?

UN ESPACE VTT POUR LES COMBRAILLES

Un projet de **création d'un espace VTT** est à l'étude actuellement. L'objectif est de faire découvrir le patrimoine à travers la pratique du VTT/VAE et d'une **offre de circuits VTT à destination de tous**, du public « familial » au public « sportif ».

Afin de mener ce projet, le SMADC est à la **recherche d'adeptes de sport nature** connaissant bien les différents chemins de leur territoire.

Si vous êtes intéressé par ce projet et par cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter !



LE SAVIEZ-VOUS ?

territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :



- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an **pour un fonctionnement continu**
- 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

Source: TEG3 & ADEME

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la facture d'électricité

**pour une coupure de 5h par nuit*

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation

**en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne*

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclipse-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

En cette année 2023, le village de vacances a été exploité par Vacanceole, et le camping de la plage par le groupe Frery. Ce dernier ne souhaite pas reconduire en 2024, pour faute d'un chiffre d'affaires qui n'a pas été à la hauteur des prévisions.

La société Vacanceole souhaite pour sa part des travaux de rénovation du village de vacances. Le Président Bricheux a alors exprimé sa volonté de créer une société pour la gestion du village de vacances et du camping, qui sera étudiée au 1er semestre 2024.

Le SIRB attend le bilan final de 2023, rappelant qu'il est toujours sous la surveillance de la Chambre Régionale des Comptes jusqu'à redressement de la situation.

La commune de Saint Ours les Roches a demandé son retrait du SIRB, qui a été acté le 19 octobre 2023.

Les projets de l'année 2024 porteront également sur le transfert de la compétence assainissement aux 3 communes concernées (Les Ancizes-Comps, Miremont et Saint Jacques d'Ambur), mais aussi à la reprise du site de Chalamont par un tiers pour un projet de vente de produits locaux.

Les délégués au SIRB,
Isabelle TRIPHON et Franck CROISIER.

SIRB

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE RETENUE DES FADES BESSERVES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE

Au Centre Aquatique intercommunal, les travaux pour l'installation d'ombrières photovoltaïques en parking ont débuté

Alors que les coûts de l'énergie explosent, la communauté de communes, elle aussi lourdement impactée, a étudié les pistes envisageables pour faire face à ces hausses de prix colossales. Parmi elles, investir dans le photovoltaïque en autoconsommation pour son équipement le plus énergivore : le Centre Aquatique.

Ce projet permet d'apporter une dimension supplémentaire aux actions déjà mises en place sur le site et aux performances déjà constatées (division par 2 des consommations totales du Centre Aquatique depuis 5 exercices successifs dans le cadre d'un Marché Global de Performance).

Il prendra place sur l'ancien terrain de sport, en dessous du Centre Aquatique.

Emplacement idéal, la zone concernée est orientée plein Sud et les masques proches sont peu nombreux, voire inexistants. Elle permettra l'installation de 354 panneaux assemblés en France pour une puissance totale de 138 kWc, pour 42 places de parking sous ombrière (dont 4 pré-équipées pour la recharge de véhicules électriques), accompagnées de 20 en extérieurs et de 3 stationnements réservés aux bus.

La production électrique de cette ombrière sera valorisée en très grande majorité, 70 %, en autoconsommation individuelle, elle substituera 30 % de la consommation actuelle du centre. Le surplus sera vendu au tarif réglementé avec un contrat de 20 ans.

Le coût des ombrières s'élève à 255 830€ HT (hors VRD liée au parking), avec un temps de retour sur investissement brut estimé à 11 ans.

Les travaux, engagés en novembre 2023, devraient prendre fin en mars 2024.



Pôle Enfance-Jeunesse : résultat du concours de maîtrise d'œuvre pour le site de Saint-Georges-de-Mons

Le projet du pôle Enfance-Jeunesse intercommunal sur la commune de Saint-Georges-de-Mons est prévu sur un terrain à proximité du Centre Aquatique intercommunal. Le futur pôle Enfance-Jeunesse pourra bénéficier d'une mutualisation des infrastructures de stationnement et d'une utilisation privilégiée des équipements sportifs, avec le Centre Aquatique ainsi que le gymnase et les terrains de sport communaux.

Il sera dédié à l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 16 ans inclus, pendant les temps extra-scolaires et les vacances scolaires. Il pourra accueillir 130 enfants et 20 adolescents.

A l'issue d'une procédure de concours d'architectes, le marché de maîtrise d'œuvre de l'opération a été attribué à SOHO AUVERGNE ARCHITECTURE, pour un montant de 328 880,00 € HT. La première estimation du coût des travaux (en phase Esquisse) s'élève à 2 681 018,00 € HT.

Pour être en entière cohérence avec la politique de Transition Écologique portée par la communauté de communes, l'utilisation de matériaux biosourcés sera privilégiée et l'emploi du bois proposé pour favoriser l'approvisionnement local. L'année 2024 sera consacrée à la réalisation des études avant-projet.

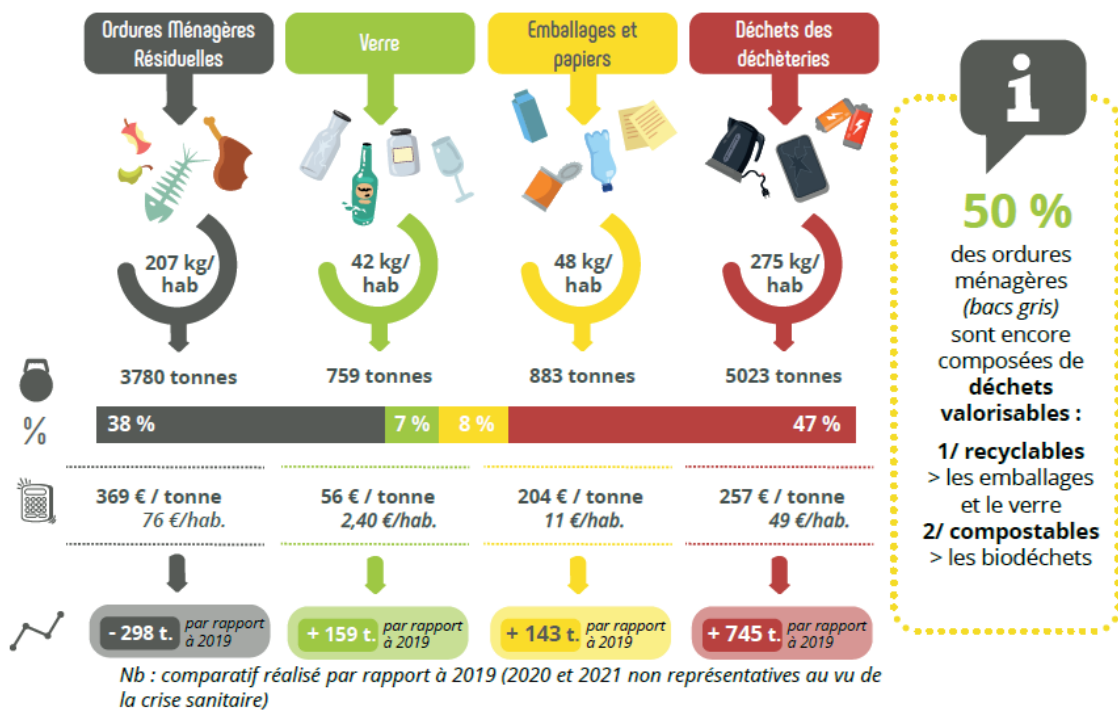


Contact et renseignements

Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge
21-23 Rue Victor Mazuel – 63410 Manzat
04 73 86 99 19
secretariat-general@comcom-csm.fr
www.combrailles-sioule-morge.fr

Votre poubelle vide son sac, encore trop de déchets !

En 2022, chaque habitant du SYDEM Dômes et Combrailles a produit 578 kg de déchets.



En compostant et triant ses déchets, le bac gris (ordures ménagères) pourrait être réduit de 2/3. Alors, comment mieux trier nos déchets ?

Petit rappel : comment bien trier ?



Les bouteilles, les pots et les bocaux en verre vont dans les colonnes à verre pour être recyclés. Par contre, la vaisselle cassée (verre, plat en pyrex) ou le miroir cassé se jettent dans la poubelle grise.

Tous les emballages en métal, en plastique et en carton peuvent être triés dans les colonnes et les bacs à couvercle jaune. Les capsules alu de café, les blisters de médicaments, les aérosols, les pots de yaourts et bien d'autres encore ont leur place dans la poubelle jaune !

Enfin, composter ses biodéchets, c'est réduire d'environ 25 % le volume de nos bacs gris. Valoriser ses biodéchets

en compost est utile au jardin mais aussi pour les plantes d'intérieures.

Alors, il est encore temps de bénéficier d'un composteur individuel fourni à titre gracieux en contrepartie d'un temps d'échange d'une heure sur le compostage.

Pour plus d'informations, venez-nous retrouver sur www.sydem-domescombrailles.fr ou suivez-nous sur facebook !

SAINT GEORGES DEMAIN

(AV) Annie Valanchon - (SA) Serge Agrain - (FB) Franck Baly

Bonjour à tous,
 Avant tout chose, l'équipe de Saint Georges Demain souhaite saluer la mémoire de Claude PEYROT disparu en fin d'année 2023. Claude était très investi voire un pilier de la vie associative locale et sa disparition a affecté de nombreux habitants de notre commune. Une pensée est adressée à ses proches, à ses amis et tous ceux qui l'ont côtoyé.

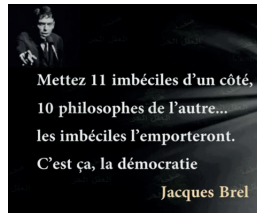
SOMMES-NOUS ENCORE DANS UNE COMMUNE DÉMOCRATIQUE ? MAIS QUI POUVAIT LE PRÉVOIR ?

Il convient avant toute chose de définir ou redéfinir ce qu'est la Démocratie. Sur le plan étymologique, le terme est grec : demos (le peuple) et kratien (le pouvoir), ce qui revient à dire donner le pouvoir au peuple (souveraineté du peuple). Par extension, il faut distinguer la démocratie directe (les personnes décident directement) ou la démocratie représentative (le peuple élit des représentants). Cette seconde formule induit bien évidemment des engagements, de la part des représentants élus tels que la transparence, mais également la garantie d'expression libre des citoyens. Enfin, dans ce système, il faut ajouter la coexistence d'un contre-pouvoir direct (l'opposition) mais également la présence de structures indépendantes telles que les associations.

MAIS QU'EN-EST-IL À SAINT-GEORGES-DE-MONS ET POURQUOI CE TITRE ?

Effectivement, nous nous interrogeons sur la capacité de cette équipe à être une équipe démocrate en termes de représentation, de transparence, de respect des libertés et de respect de la liberté d'expression. Aussi, avec le plus d'objectivité possible, nous nous sommes astreints à vérifier les indices d'existence de la démocratie en faisant un survol des 12 principes de bonne gouvernance, définis par le Conseil de l'Europe et appliqués au plan local, ce qui nous donne la présentation suivante :

Label européen d'excellence
 en matière de gouvernance
 (ELOGE)



Une autre vision de la démocratie
 d'Édouard MOLINARO, dans
 le film « Mon oncle Benjamin »
 interprété par Jacques BREL
 en 1969 !

LA DÉMOCRATIE À SAINT-GEORGES-DE-MONS !

1	Refus d'intégrer l'opposition dans les commissions Résultats falsifiés d'une élection (sénatoriale) Absentéisme phénoménal des élus de la majorité aux séances du Conseil Municipal et aux Conseils Communautaires. Absence de réelles commissions pour laisser place à des commissions fantômes Refus de fermer un conseil municipal afin que le public s'exprime et de le rouvrir ensuite ainsi que la loi le permet (acquisition de l'auberge Saint-Georges)...
2	À ce jour aucun des documents demandés ne nous a été fourni ! Plus aucun réel entretien de la commune et des villages Abandon de l'U.S.G.A....
3	La situation de la commune parle d'elle-même... !
4	Refus, au Conseil municipal du 31 octobre 2023, que l'opposition soit représentée dans la Commission Appel d'Offre comme il se doit dans le cadre de la transparence Comptes rendus tronqués des séances du Conseil municipal Fausse consultation en ce qui concerne l'achat de l'Auberge Saint-Georges...
5	Refus de respect de la législation en vigueur et intervention du Sous-Préfet (vente du Presbytère) Non-respect du Règlement Intérieur (Bulletin Municipal, comptes-rendus de réunion...)
6	Simulation d'agression Dénonciation Profération d'insultes à l'encontre des membres de l'opposition au cours d'un conseil municipal
7	L'état de la commune répond à la question
8	Plus de 100 fautes dans l'édition précédente du bulletin municipal : Commentaire : Un premier cent fautes réussi
9	Suppression du pôle santé au profit d'un cabinet médical vide en lieu et place d'une ancienne boucherie Aberration de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui doit priver un bon nombre de propriétaires de leur terrain constructible Accueil du bâtiment Âges et Vie, qui ne correspond ni aux besoins, ni à la capacité financière des habitants
10	Accusation de l'ancienne équipe d'avoir surendetté la commune puis volte-face et achat de l'Hôtel Saint-Georges, réfection du local de la boucherie, aire de jeux...
11	Dépôts de plaintes et mains-courantes Baisse drastique des subventions aux associations afin de leur enlever une part d'autonomie et intrusion dans leur fonctionnement propre. Nombreuses pétitions (nettoyage des rues, suppression d'une partie de la bibliothèque, nuisances à proximité de l'aire de jeu, lotissement aux Richards)
12	Réduction des conseils municipaux (Passer d'un par mois à un par trimestre, ce qui fait 4 réunions dans l'année), le seul lieu de débat ! Une seule assemblée communale depuis le début du mandat au cours de laquelle les habitants n'avaient pas de place pour s'exprimer (Il était promis, lors de la campagne, 2 assemblées communales par an). Tentatives incessantes de retrait de la parole à l'opposition lors des séances du Conseil municipal quand les choses évoquées sont dérangeantes.

Le rappel de toutes ces actions, devenues le quotidien de la commune, montre qu'il est toujours possible de faire autrement et que des outils existent dans le cadre d'une réelle gestion locale responsable. Cela démontre aussi que l'exercice de la démocratie peut être un rempart à l'absurdité !

L'équipe de Saint Georges Demain, que vous pouvez retrouver sur sa page Facebook, reste attentive aux intérêts des habitants de Saint-Georges-De-Mons et au devenir de la commune. Elle vous souhaite une bonne année 2024 et vous invite à prendre particulièrement soin de vous ! www.saintgeorgesdemain.fr

La maison d'ADELE ouverte à tous (secours catholique).

Vente à petits prix, ouverte le jeudi matin de 9h à 12h, le 2^{ème} samedi du mois de 9h à 12h.

Le lundi après-midi pour la réception des dons.

Les ateliers informatique et couture le 1^{er} et 3^{ème} samedi avaient lieu à la salle du conseil, 1^{er} étage en mairie de st GEORGES et puis à la salle du foyer ST BRUNO que la paroisse nous a prêtée et à partir de l'année 2024, 8 rue des volcans au nouveau local, mais la maison d'ADELE reste toujours ouverte, le nouveau local sera complémentaire, et nous pourrons surtout faire nos ateliers.

Nous faisons aussi pendant 3 semaines les jouets, livres, vêtements de fêtes, de fin novembre à mi-décembre.

Si des personnes sont intéressées, nous ferons des ateliers français, aide aux devoirs et des ateliers cuisine.

Nous attendons vos demandes, vos besoins, on est à l'écoute, si vous voulez que l'on ouvre plus souvent et quand...

Nous travaillons aussi avec les MAKERS DES MONTAGNES qui font des réparations pour tout matériel électrique plutôt que de jeter.

Toute proposition sera la bienvenue.
Nous recherchons aussi des bénévoles si ça vous dit !!!!

Merci fraternellement.

Renseignement : 06.77.85.71.67 (responsable : LILI)



CŒUR DE MARIE



Ce sont 23 membres actifs ainsi que 10 membres bienfaiteurs.

Mais c'est avant tout une aventure humaine au service de la solidarité
200 m² de ventes à petits prix : vêtements, accessoires de maison, meubles ... occasion et neuf

Ouvert 2 fois par semaine :

Mercredi de 9H30 à 11H30 et le Vendredi de 16H30 à 18H30,
local 8 lieu dit Fontmartin à St Georges de Mons.

2 portes ouvertes pour les changements de saisons, été et hiver.

Plusieurs manifestations réparties sur l'année:

- Un marché de Noël -> Décembre
- Un concert de Gregory PERRIER-> 26 Avril
- Un vide grenier -> Dimanche de Pentecôte à Fontmartin
- Un concours de pétanque -> juillet



Mais c'est surtout de l'aide à la personne avec pour l'année 2023 :

25 colis alimentaires réalisés cette année ET 10 aides financières (paiement chauffage, cantine scolaire...)
Grâce à l'aide de l'équipe des Assistantes sociales des Ancizes-Comps.

***Nous avons besoin d'aide pour poursuivre cette aventure, de manière occasionnelle ou régulière,
ALORS N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE***

Composition du bureau :

Marie MALRIC : Présidente et Elisabeth MERLE : Vice Présidente
Christophe ELOY : Secrétaire et Bryan ELOY : Vice Secrétaire
Christina HERNANDEZ : Trésorière
Magali MAZE : Vice Trésorière

Nous contacter :

Par mail : asso.coeurdemarie@gmail.com
Par téléphone : 06 42.08.47.23 (C.Hernandez)
06 62.98.74.14 (C.Eloy)

L'antenne de la Ligue contre le cancer SAINT GEORGES/LES ANCIZES a continué pendant l'année 2023 ses manifestations pour récolter des fonds au profit du Comité du Puy de Dôme afin de participer à la lutte contre la maladie et aider ainsi les malades et leurs familles.

Tous les bénévoles de notre antenne se sentent concernés et en début d'année 2023 quatre nouvelles personnes ont rejoint l'équipe en s'intégrant très facilement. Nous sommes maintenant 36 bénévoles et avons déploré le décès de Claude P. très actif à l'antenne.

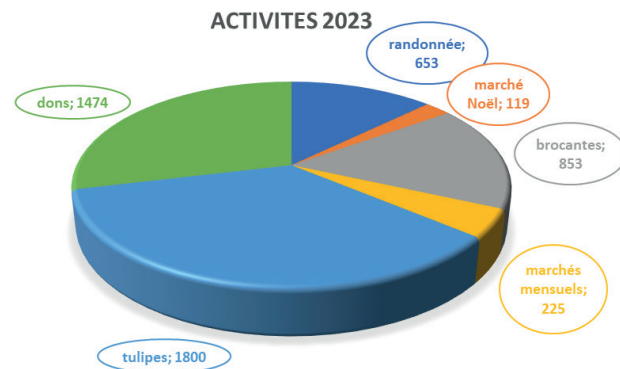
NOS DIFFERENTES ACTIONS :

- la randonnée de printemps au départ du Foyer rural des ANCIZES le dimanche 26 mars 2023 a attiré, malgré un temps incertain, une centaine de marcheurs qui ont parcouru les chemins des trois circuits proposés et ont pu se reconforter à l'arrivée de boissons chaudes et de brioches.
- l'opération « TULIPES CONTRE LE CANCER » a connu un grand succès auprès de la population de ST GEORGES et des ANCIZES. 300 bouquets de tulipes ont permis d'adresser la somme de mille huit cent euros destinée à établir la cartographie du génome pour apporter un diagnostic et le traitement des leucémies.
- les brocantes du 2 juillet et 26 août 2023 ont mobilisé l'ensemble de nos bénévoles pour présenter aux visiteurs les nombreux articles de notre antenne (lampes, vaisselle, peluches et objets divers). Le beau temps a facilité le déroulement de ces deux journées.
- l'antenne a participé le dimanche 3 décembre 2023 au marché de Noël organisé par le Cœur de Marie au complexe sportif Jean Duval à Grelières.

Notre local est ouvert du 9 h à 12 h les derniers jeudis de chaque mois et les bénévoles vous accueilleront avec plaisir. De nombreux dons ont été effectués lors de nos activités et nous avons reçu le montant de deux urnes pour décès au profit de la Ligue.

La randonnée de printemps se déroulera en 2024 le dimanche 25 mars au départ de la salle des fêtes de ST GEORGES DE MONS.

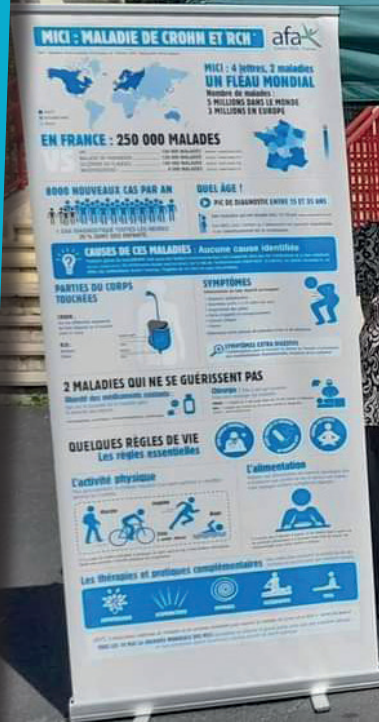
EN CONCLUSION cette année 2023 a donné les résultats suivants :



Le responsable de l'antenne et tous les bénévoles remercient toutes les personnes qui ont contribué au succès de nos manifestations par leur présence, leur aide et leurs dons.

**TOUS ENSEMBLE CONTINUONS
À LUTTER CONTRE LE CANCER**





LES MAINS BAVARDES

Deux manifestations auront lieu le 13 avril 2024 à la salle des fêtes de St Georges de Mons et 31 août 2024 au bourg. Il s'agira de deux brocantes.

Bilan de l'an passé :

Le samedi 26 août 2023 a eu lieu le traditionnel «Vide Grenier» d'été organisé par l'association Les Mains Bavardes 63 (LSF). Encore une fois, ça a été un franc succès avec de nombreux exposants.

La matinée a été animée par un sympathique groupe musiciens/chanteur, «Framboise Électrique», que nous remercions.

Nous remercions également l'association AFA- Crohn-RCH-France d'avoir été présente. Un don a été remis à Maryse, Marie-Noëlle et Mickael, les représentants présents, par Virginie, la présidente des Mains Bavardes 63 et la présidente d'honneur Stella.

Une tombola était aussi organisée avec de nombreux lots. À cet égard, nous remercions les chaleureux commerçants et divers donateurs pour leurs dons :

- L'Auberge St Georges
- La Vieille Ferme
- Modern Styls
- Instant Beauté
- La Ferme de la Marinette
- L'Épicerie Nunès
- La Boucherie Soulier
- La Boucherie Chefdeville
- Le Cornet de Murat



DON DU SANG

Association pour le don de sang bénévole Les Ancizes / Saint Georges / Manzat.

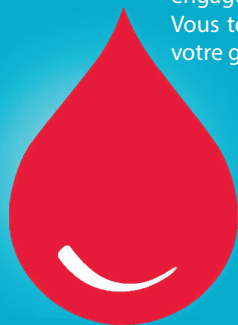
Notre association, présidée par Jacqueline Mazon, regroupe une vingtaine de membres actifs répondant à quatre principes d'éthique suivants : bénévolat, volontariat, anonymat, non profit.

Nous assurons la logistique du prélèvement du sang cinq fois par an : 2 aux Ancizes, 2 à Saint Georges et 1 à Manzat, offrant à l'EFS une moyenne de 350 poches de sang par an. Venez vous engager pour faire un don auprès des donneurs bénévoles déjà fidélisés.

Vous terminerez la soirée avec eux autour d'une collation généreuse et conviviale, fier(e) de votre geste accompli.

Merci et à bientôt.

**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**



L'association organise des manifestations pour récolter des fonds afin de participer financièrement aux activités extra-scolaires (spectacles, sorties scolaires, jeux lors de la fête patronale...) des enfants des écoles publiques de Saint Georges.

En septembre, elle a renouvelé son bureau :

Le président : Christophe Eloy
la trésorière : Magali Maze
la trésorière adjointe : Laurence Raynaud
la secrétaire : Christina Hernandez
le secrétaire adjoint : Mathieu Merle

Événements prévus en 2024 :

LOTO le 03 février 2024
 RANDO le 09 Juin 2024
 AFTER WORK le 28 Juin 2024
 Soirée BEAUJOLAIS 23 Novembre 2024

Elle propose aussi les activités suivantes:

le YOGA le lundi à 19h15 animée par Elodie Agrain
 la GYM Fitness le samedi à 14h animée par Babeth CHADEFAUX
 le Scrabble le jeudi à 14h30
 La DANSE le mercredi de 14h à 17h animée par Mathilde SANNE

Contacteur l'Amicale Laïque : Christophe Eloy tel 06 62 98 74 14 ou adresse mail : amicalelaïque.stgeorgesdemons@gmail.com

L'AMICALE LAÏQUE

**C'EST QUI, C'EST QUOI,
POUR QUI, POUR QUOI ?**

APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

«LES ENFANTS DE SAINT GEORGES»

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants et animer la communauté des parents.

L'APE a également permis d'offrir un cadeau à chaque enfant pour Noël, de faire danser les enfants au carnaval, de troquer des centaines d'articles aux bourses, des moments d'échanges et de partage...

L'association est heureuse d'annoncer que l'ensemble des manifestations organisées durant l'année scolaire 2022-2023 ont permis de financer et d'aider les projets pédagogiques des enseignants à hauteur de 2000€.

A VOS AGENDAS !

- Sortie à la ferme de la Marinette (Maternelle, et classes de CP et CE1)
- Visites guidées réalisées par l'Office de tourisme de Clermont Ferrand autour de l'art urbain pour les classes de CE2, CM1 et sur le thème Clermont volcanique pour les CM2.
- Participation financière à la classe verte de 3 jours qui a eu lieu à Bellenaves pour les enfants de la maternelle.

Carnaval : Samedi 17 Février 2024

Vente de plats à emporter sur commande : Vendredi 29 Mars 2024

NOUVEAU Chasse aux trésors : vacances d'Avril 2024.

Rejoignez nous sur notre page Facebook "*les enfants de saint Georges -APE*" pour suivre l'actualité.

L'association Les enfants de Saint-Georges souhaite une bonne année 2024 à tous les enfants et à leurs famille.



De gauche à droite : Aurélie Couto (Secrétaire), Sandrine de Rycke (Secrétaire adjointe), Mathilde Perrin (Présidente), Anaïs Boyadjian (Présidente adjointe), Marie-Noëlle Grondin (Trésorière adjointe), Amandine Bertrand (Trésorière)

AMICALE DES PORTUGAIS

70 ANS DE L'AMICALE DES PORTUGAIS DES ANCIZES-ST GEORGES / SOIRÉE EXCEPTIONNELLE !

Dans le cadre des 70 ans de l'amicale des portugais de Saint-Georges/Les Ancizes, nous organisons une grande soirée inoubliable, festive et en musique à la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Mons le mardi 7 mai 2024 à partir de 19h00. Restauration et buvette sur place.

Cette soirée débutera par les discours des officiels.

S'en suivra une ouverture par le groupe folklorique des portugais de Riom, qui mettra en avant la tradition et la culture du folklore portugais du nord du pays et de la région d'Alto Minho, d'où viennent de nombreux adhérents de notre amicale.

La soirée se poursuivra avec Lionel Costa avec son orchestre de bal, et se conclura par un artiste connu et reconnu des portugais, Fred Mota.

Tarif de l'entrée : 15€

Date: 07/05/2024

Réservations au 06.88.62.26.94 / Clara LEIRAS.



CLUB SAINT GEORGES AMITIÉ

Le Club Saint Georges Amitié accueille ses adhérents tous les mardis après-midi.

Moments de partage autour d'un petit goûter et instants de convivialité avec divers jeux de société.

En 2024, l'association organisera notamment 4 thés dansants, divers repas et banquets, une petite excursion et participera au goûter intergénérationnel avec les enfants des écoles.

Contacts et renseignements :

André CERCY, Président - Françoise SICARD, Vice Présidente
les mardis de 14h00 à 17h30 dans la petite salle sous la Mairie.

Bienvenue à tous.



COMITÉ DE JUMELAGE

Nous préparons le prochain échange de 2024 qui fera suite aux retrouvailles des comités de jumelage et des familles à San Mateo du 2 au 26 août dernier.

Nous reprenons le rythme habituel des échanges, et notre destination sera logiquement Sinzing en Bavière.

Les dates retenues sont les suivantes :

Départ le lundi 19 ou le mardi 20 août
Retour le dimanche 25 ou le lundi 26 août.

Vraisemblablement, le retour se fera le dimanche 25.

Pour les jeunes mineurs, nous allons essayer de créer un groupe, avec nos propres animateurs. Il est donc important d'enregistrer au plus tôt les volontaires au voyage pour nous organiser.

Enfin, l'année d'après, l'année 2025, sera l'occasion de fêter les 30 ans de jumelage avec Sinzing, et les 20 ans de jumelage avec San Mateo.



Contact : Thierry RAFALKO au 06.77.87.31.00 comitejumelage.lasg@gmail.com

PASSAGE PATRIMOINE SAUVEGARDE SAINT GEORGES

Ce n'est pas la « sauvegarde » que nous allons évoquer, mais nous restons dans le patrimoine, le « patrimoine gastronomique français » !

Le 4 mars 1904, l'Association Amicale des Chemineaux tient un banquet à l'Hôtel des Voyageurs tenu par Mme Vve Mathieu, à St Georges de Mons. C'est un menu « copieux » et c'est peu dire, que celui proposé aux membres de l'Association.

Les convives sont salariés à la SFCM (Société Française de Construction Mécanique) dans la filière « Chemin de fer – Construction ». Le mot « chemineau » désigne alors un ouvrier qui suit les chantiers de construction des voies de chemin de fer, il est plus particulièrement affecté aux travaux de terrassement. Les cheminots sont les personnels de l'actuelle SNCF.

Pour situer le contexte social de ce tout début du XX^e siècle, il est bon de rappeler que nous sommes en plein chantier de construction de la voie ferrée entre Volvic et Lapeyrouse :

- Mai 1897 : approbation par décision ministérielle de la section St Gervais / Pagnat stipulant que la traversée de la Sioule se fera par un viaduc de très grande dimension.
- Au cours de cette même année débutent les travaux de cette future voie.
- Août 1901 : feu vert est donné à la SFCM pour commencer la construction du viaduc.
- Février 1902 : inauguration de la ligne St Eloy / St Gervais
- Mars 1908 : inauguration de la ligne Volvic / Les Ancizes - St Georges.
- Septembre 1909 : inauguration du Viaduc des Fades.

Durant dix années, des centaines d'ouvriers ont travaillé sur ce chantier hors normes. Nombre d'entre eux ont dû se retrouver dans le cadre de repas partagés et festifs.

On imagine, pour ce banquet gargantuesque du 04 mars 1904, que les convives disposaient d'un certain confort financier. Sans en connaître le tarif, la carte du menu est suffisamment explicite pour en juger.

Aujourd'hui, on parle diététique, repas équilibré, végan... Même avec un solide appétit, un tel menu est insensé et inconcevable.



Association Amicale des Chemineaux de St Georges de Mons Chemins de fer – Construction

Menu du banquet du 4 Mars 1904

Potage tapioca
Huîtres de Marennes, crevettes
Tête de veau sauce tortue
Soles au gratin
Civet de lièvre
Artichauts farcis
Langouste
Faisan rôti

Desserts
Crème chantilly-Petits fours palmiers
Ananas, fruits de saison

Café, fine Croizet
Chartreuse

Vins
Chablis 1894
St Estèphe 1895
Beaune 1896
Champagne Vve Cliquot



VOYAGES ET LOISIRS

ÉDITION 2023

Le 34^{ème} rassemblement s'est déroulé les 9, 10 et 11 juin 2023 à Saint Georges Sur Cher (Loir et Cher : 41)

9 personnes de l'association ont participé à ce rassemblement et pour le déplacement, un minibus a été loué chez Meunier et a été conduit par Christian ARNAUD.

Le groupe a été hébergé dans un gîte (villa) et a créé lui-même son parcours de visite qui a fait un détour par le Château d'Amboise

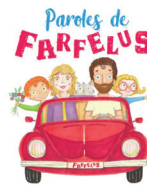
Un moment de convivialité

ÉDITION 2024

L'édition 2024 sera le 35^{ème} rassemblement des Saint Georges-de-France et se déroulera le vendredi 31 mai, samedi 1^{er} juin et dimanche 2 juin 2024 à Saint-Georges d'Oléron

Nouveau Bureau suite à l'Assemblée Générale du 13 décembre 2023

BALY Franck : Président - LUBIÈRE Jean : Vice-président
ARNAUD Christian : Trésorier - MASSON Cécile : Secrétaire
CALMARD Marie-Noëlle : Trésorière-Adjointe - ARNAUD Sylvette : Secrétaire-Adjointe



FARFELUS

Venez assister à un magnifique spectacle pour enfants présenté et orchestré par Laure et Franck DESBRE. Le samedi 3 février à 10h30 en salle des fêtes de Saint-Georges de Mons.

Ce spectacle est organisé par les Perles Rares, association qui vient en aides aux enfants atteints de syndromes rares. Ce spectacle financera du matériel pour le petit Léo Massé, habitant de Saint-Georges, atteint du syndrome ACCES afin de lui offrir un cadre de vie adapté à ses besoins.

Connaissez-vous la famille Farfelue ?

Lorette et Rémy sont les parents deux enfants Charlotte et Victor, une chouette famille!

Leur plus grand rêve est d'être heureux ensemble tout comme de voir les autres heureux autour d'eux !

Voilà une idée qui pourrait paraître bien farfelue, un peu bizarre... Oui c'est farfelu de nos jours de vouloir penser aux autres, d'être bien avec sa famille et ses amis, avec les arbres et les animaux.... Et pourtant cette sensation est tellement agréable, elle met le cœur en joie, alors Lorette a décidé de raconter leurs aventures.

Interprète : Laure Desbre alias Lorette

Auteurs compositeurs : Laure et Franck Desbre

Tarifs : Bébé (0 à 23 mois) : gratuit

Enfant : 5€

Adulte : 8€



Cette matinée sera l'occasion de remercier l'ensemble des partenaires que sont la commune de Saint-Georges-de-Mons, la Communauté de Communes Combrailles Sioule, le Rotary Club Saint-Georges/Combrailles, l'association du Foyer Rural, l'association Nos Combats, Nos Héros, la Maison des Solidarités.



UNION MUSICALE

UNE ANNÉE SUR LE THÈME DES MUSIQUES DU MONDE

Après une saison entièrement tournée sur la thématique de l'Opéra et l'obtention d'un prix de la Fédération Française d'Enseignement Artistique pour l'ensemble de sa programmation, l'UMC propose une saison tournée vers « Les Musiques du Monde ».

Entre ateliers musicaux, concerts et expositions :

Cette saison débutera dès le 13 février à 18h en médiathèque de Manzat avec la flûtiste Annie Ploquin qui viendra présenter son exposition « Tour du monde en 80 flûtes ».

Annie Ploquin sera l'une des artistes phare de cette saison car c'est avec elle que les élèves des écoles de musique prépareront le spectacle « Siyotanka, le bâton qui chante » qui sera donné en représentations le samedi 17 février à 14h30 et 17h au cinéma La Viouze.

Suivront deux ateliers à destination des élèves et musiciens du territoire, autour des musiques indiennes (le 23 mars) ainsi qu'autour des musiques africaines (du 3 au 10 avril) pour des restitutions sous format concert les 23 mars à 17h à la maison de la musique aux Ancizes (salle Michel Meunier) et le 10 avril à 17h la maison de la musique de Combronde. Pour animer ces ateliers, le duo Brin de Lune pour les musiques indiennes et Serge Tosone pour les musiques africaines nous ferons l'honneur de partager leurs compétences sur ces musiques du monde.



Après leurs concerts des 27 et 28 janvier à l'Espace de Vie Rurale de Saint Gervais, l'ensemble de Jazz proposera un concert le samedi 24 février à Vitrac et la chorale accueillera le chœur d'Artonne et l'ensemble Samshabati (chants Géorgiens) le dimanche 05 mai à 17h (lieu à déterminer).



2 moments exceptionnels proposés par l'orchestre :

Le samedi 13 avril à 20h30 au Cinéma La Viouze, l'orchestre d'harmonie vous proposera un concert exceptionnel autour de musiques du Monde avec entre autres Philippe Guidat (guitariste) soliste spécialiste de la musique flamenco.

Enfin pour clôturer cette thématique l'Union Musicale vous donne rendez-vous sur le stade de Saint Georges le samedi 22 juin à partir de 20h00 pour une soirée rappelant une ouverture de Jeux Olympiques. Les associations sportives du territoire seront de la partie et le collectif « Supreme Legacy » nous fera une démonstration de break-dance (nouvelle discipline Olympique 2024) sur la musique jouée en direct par l'orchestre. L'UMC proposera d'autres surprises à cette occasion.

Suivez l'actualité de l'Union Musicale sur la page Facebook de l'UMC ou par téléphone au 06 33 12 58 28 et accédez à notre billetterie en ligne pour réserver votre événement sur le site Hello Asso à l'adresse suivante : <https://www.helloasso.com/associations/union-musicale-en-combrailles>

CLUB DE GYM SÉNIORS

Des moniteurs diplômés vous proposent des séances de gymnastique d'entretien (assouplissement, équilibre, renfort musculaire)

Tous les mardis de 14 à 15 heures à la salle des fêtes et le jeudi de 14 h 30 à 15h 30 au musée Jean Blanc.

Ces séances sont financées par le CLIC donc GRATUITES, aucune adhésion exigée ni obligation de suivi ...

Venez quand vous voulez, vous détendre et vous maintenir en forme à votre rythme !

**Pour plus de renseignements contacter
Marie Noelle CALMARD au 09 73 53 24 38**



USGA BASKET

Le club de l'USGA Basket compte 150 licenciés (80 filles et 70 garçons – 109 jeunes et 41 seniors) différentes équipes de tous niveaux : U7 mixtes, U9 mixtes, U11 mixtes, U13 (2 équipes), U15 filles, U17 garçons, Séniors filles 1, Séniors filles 2, Seniors garçons, équipe loisirs. Il y a 8 équipes engagées en championnat. L'équipe seniors filles 1 évolue au niveau régional.

Le championnat se déroule en 2 phases chez les seniors et 3 phases chez les jeunes.

Des stages pour les vacances de la Toussaint pour les plus jeunes.

Diverses animations tout au long de l'année : action en faveur du Téléthon : tombola organisée sur deux journées de championnat ; après-midi Kinder pour les vacances de Noël pour les plus jeunes avec jeux, matchs et ateliers maquillage ; tournoi intersections en conviant toutes les associations sportives de SaintGeorges \ Les Ancizes.



**Pour tous renseignements, contacter notre présidente
Annie Philippe : 06.60.41.35.79
ou via la page facebook usgabasket.**

MINIBUS USGA OMNISPORTS



La Section USGA-Boules Lyonnaises a tenu son Assemblée Générale le 5/09/2023, au cours de laquelle, le Président Philippe Boutonnet, de Lafont, élu le 15/09/2021, a été réélu.

Grâce au bouche à oreille, l'effectif s'est légèrement renouvelé, comptant au 1^{er}/12/2023 17 adhérents, dont 3 féminines. Nos adhérents sont essentiellement « d'anciens sportifs retraités », qui cherchent à « se maintenir en forme », en améliorant leur adresse, tout en développant « le mieux vivre ensemble » !

Les entrainements se déroulent les Mardis & vendredis de 14 h 30 à 18 h, en période hivernale au Boulodrome Jacky Lejeune, à proximité de la cantine Aubert & Duval, ainsi que sur le Complexe Sportif Jean Duval, de St Georges de Mons, durant la période estivale.

Quant aux compétitions départementales, elles ont surtout lieu les jeudis. Nous participons essentiellement à des « Concours Retraités », en quadrettes, dans le Puy de Dôme, soit environ une vingtaine de concours par an.

Pour nos déplacements, nous utilisons le bus mis à disposition par la Région, en partage avec les autres sections USGA.

Notre propre « Concours Retraités », programmé le jeudi 5

septembre 2024, réunira 16 quadrettes sur le complexe Sportif Jean DUVAL, regroupant plus de 80 personnes, organisateurs & accompagnants compris, en provenance de tout le Département.

Nous invitons toutes les personnes intéressées, soucieuses de conserver une activité physique & de partager des moments de convivialité, à nous rejoindre.

N'hésitez pas à contacter notre Président, Philippe Boutonnet tel. 06 32 89 88 92.



USGA VOLLEY

Fabrizio, Giada et Cassie représentent les benjamins de l'USGA Volley



L'USGA volley forme les enfants à la pratique du volley à partir de 6 ans. Johanna GRAND les initie au Prim'Volley le mercredi de 15h à 17h au stade Jean Duval. A partir d'exercices de motricité, les jeunes développent la vision dans l'espace, la coordination, l'observation du jeu adverse, jusqu'aux gestes techniques du volley. Puis les enfants jouent véritablement au volley en 2 contre 2, d'abord avec blocage de la deuxième touche, puis ils évoluent en jeu continu jusqu'à jouer en 4 contre 4 en benjamin (M13).

Les minimes (M15) et cadets (M18) jouent en entente avec le Cébazat Volley. Les jeunes ont tous participé à la Coupe de France Jeunes des moins de 18 ans.

Les séniors féminines jouent aussi en pré-national avec le Cébazat Volley.

Les adultes qui ne souhaitent pas jouer en compétition se retrouvent avec Frédérique Luserga, le mardi et le vendredi soir aux Ancizes, pour jouer au volley pour le plaisir.

Contact : Claire VIVIER 06 80 18 02 18

Le plateau benjamin du 17 décembre à Saint-Georges



La section TENNIS de l'USGA Omnisport a repris la saison avec la même dynamique que la saison dernière. Les effectifs sont encore en progrès (75 licenciés) avec encore 40 jeunes à l'école de tennis qui se retrouvent le vendredi de 17h à 20h pour les plus jeunes, le mercredi de 17h à 19h pour les collégiens, au complexe sportif de St Georges, et le samedi de 17h à 19h pour les plus grands au collège des Ancizes sous la direction de Frédéric Raynaud, salarié et diplômé d'état, secondé par Christophe Boudol, bénévole et initiateur Fédéral, et quelques autres bénévoles du club.

Pour les débutants adultes, un entraînement spécifique a été mis en place cette année au collège des Ancizes le samedi matin, encadrés par des bénévoles formés.

Des compétitions par équipes adultes sont proposées aux adhérents avec le championnat Senior+ (3 équipes) à l'automne et un championnat séniors au printemps. Entre temps un tournoi interne est organisé en jumelage avec le club de St Gervais pendant l'hiver. Le tournoi « Open » ne pourra pas être organisé cette année par manque de structures.

Nous continuons de miser sur les jeunes avec l'inscription de deux équipes 13/14 ans et 15/18 ans en championnat départemental. Parallèlement sont organisés des TMC (tournoi sur une journée) pour toutes les catégories d'âge et de niveaux.

Encore une nouveauté cette année avec l'inscription en championnat départemental d'une équipe « Orange/Vert », pour les plus jeunes, en entente avec nos amis de St Gervais.

Le « circuit des Combrailles » pour les jeunes jusqu'à 10 ans organisé par 5 clubs des Combrailles (Marcillat, Pionsat, St Eloy, St Gervais, et l'USGA) est une belle réussite et continue d'attirer les enfants des Combrailles où d'ailleurs. Il se présente sous forme de plateau à raison d'une journée par mois alternativement dans chaque club organisateur. L'étape de St Georges est programmée le dimanche 11 février 2024 et une autre le 10 mars en remplacement du club de Pontaumur.

Un tournoi de tennis- ballon commun aux jeunes et adultes a été organisé le lendemain de la fête de l'école de tennis. Il sera renouvelé en 2024.

La section continue de faire des journées d'entretien sur les installations communales qu'elle utilise, à ses frais, pour éviter les dégradations de l'hiver. Merci à tous les participants.

Cette année, nous espérons voir aboutir le projet de réfection du court N°1 qui continue à se dégrader dangereusement pour la pratique de notre sport.

Bonne Année 2024 à tous.

Contact : Une permanence a lieu tous les vendredis de 17h à 20h à « l'algéco ».

Page facebook du club : U.S Saint Georges les Ancizes Tennis





FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE

MAROC ET TUNISIE

Comité de St Georges de Mons
Mairie, avenue de la Libération
63780 St Georges de Mons

FNACA



19 mars 2023, les Anciens Combattants d'Algérie des Combrailles

La F.N.A.C.A de Saint- Georges de Mons est toujours représentée à toutes les manifestations au monument aux morts ou à la Stèle : 19 mars, 8 mai, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre.

Les manifestations pour les commémorations pour la résistance :

Chapdes-Beaufort, Gravières, Saint Ours, Pontgibaud, la Bessède, route de Chateauneuf-les-Bains, Lespinasse, Cimetière de Saint- Georges de Mons.

Mais les adhérents diminuent, leur santé aussi. Cette année 5 de nos compagnons nous ont quittés, Maurice Garachon, Marius Chomilier, Pierre Borel, Marcel Vivier et Amédée Noblet. Nous les avons accompagnés avec les drapeaux à leur repos éternel ainsi que ceux décédés des comités voisins.

Le 19 mars nous avons accueilli les comités des Combrailles à la salle des fêtes pour un repas servi à 76 convives, repas mérité après leur recueillement sur les stèles, ou, monuments aux morts des différents comités.

Les membres du bureau, le Président Jean-Louis Plais ainsi que le vice-président Roger Blandenet ont participé à l'Assemblée Générale Départementale du Puy de Dôme de la F.N.A.C.A. à Saint Amant Tallende



où il a été remis à Jean-Claude Pradel accompagné de son épouse, le diplôme et la médaille d'HONNEUR de la F.N.A.C.A. pour ses bons et loyaux services qu'il lui a rendu pendant des années.

Suite à notre Assemblée générale du 6 décembre 2023 À l'unanimité, l'assemblée a approuvé la proposition de la reconduite de l'ancien bureau,

à savoir :

Président : Jean-Louis PLAIS

Vice-président : Roger BLANDENET

Secrétaire : Michelle CHAPON

Trésorier : Jean-Michel COUCHARD

Porte-Drapeau AFN : René GARACHON

Nous sommes toujours là ! Pour ne pas oublier nos compagnons, ces jeunes de 20 ans, partis faire la guerre en Algérie et, dont certains ne sont pas revenus !

Bonne année à tous

Raymonde BARBOIRON et Gisèle LEFOUR ont fêté leur 100 ans !



Cela faisait plus de 55 ans que Claude était au comité des fêtes de Saint-Georges. Il cultivait les souvenirs à foison. Des souvenirs de fêtes et de musique avec parfois de grands noms comme la venue de Claude François en 1969 ou un concert d'adieu de Fred Mella, chanteur des compagnons de la chanson en 2012.

Les fêtes à thème n'étaient pas en reste comme des fêtes de la bière ou du vin nouveau, sous chapiteau avec Yvette Horner, Patrick Sébastien, Sentimental Trompet et plusieurs orchestres bavarois.

Claude était aussi très engagé dans les autres associations comme les Saint-Georges de France, l'association du patrimoine « PASSAGE ». Il était également élu au CCAS.

Claude était aussi médaillé de la FNCOF, Fédération nationale des comités des fêtes et organisateurs de festivités : 1976 médaille de bronze, 1988 médaille d'or, 1990 médaille des vétérans, 1991, grande médaille des fêtes et des festivités. Claude avait également reçu la médaille de la commune en 2018.

L'inauguration de la place « Yves et Claude Peyrot » aura lieu symboliquement le week-end de la fête patronale, le dimanche 28 avril à 11h.

C'est une page de notre histoire locale qui se tourne...

HOMMAGE

Hommage à Claude Peyrot

Ayant constaté l'investissement au sein de la commune de Claude Peyrot et ceci dans l'intérêt général, le Conseil Municipal a décidé de rebaptiser la place « Vitou Peyrot » en place « Yves et Claude Peyrot », selon la dénomination choisie par la famille.



NAISSANCES

ÉTAT CIVIL

BENNEMRA Aïssam – Né le 29 Octobre 2023 à Clermont-Ferrand.
 BOZAN Tilin – Née le 10 Février 2023 à Clermont-Ferrand.
 CAMELO Lisandro, Sacha – Né le 25 Avril 2023 à Beaumont.
 CERCY MASSON Jules, Jean – Né le 22 Juin 2023 à Clermont-Ferrand.
 FAIK Inès, Inaya – Née le 7 Août 2023 à Beaumont.
 GUILLOT Zoé – Née le 24 Août 2023 à Beaumont.
 JACQUY Lou – Née le 19 Juillet 2023 à Beaumont.
 JOUHET Naélys, Marie-Isabelle – Née le 23 Février 2023 à Clermont-Ferrand.
 JULIEN Eléna – Née le 6 Février 2023 à Beaumont.
 LEYRIT Livio, Laurent – Né le 20 Avril 2023 à Beaumont.
 LOYER Lounis, André, Miloud – Né le 24 Mai 2023 à Clermont-Ferrand.
 MAFILLE Thiméo, Dany, Bruno – Né le 22 Juillet 2023 à Clermont-Ferrand.
 MAY Clara – Née le 29 Août 2023 à Clermont-Ferrand.
 MOMPIED Malone, Pierre – Né le 26 Janvier 2023 à Clermont-Ferrand.
 PEREIRA Lila – Née le 8 Novembre 2023 à Beaumont.
 PERRIN Léonie – Née le 20 Juillet 2023 à Beaumont.
 PISICCHIO Milla – Née le 9 Septembre 2023 à Clermont-Ferrand.
 POLESE Lison, Jeanne, Michelle – Née le 30 Mai 2023 à Clermont-Ferrand.
 QUÉNOT Rose – Née le 6 Février 2023 à Clermont-Ferrand.
 RICHARD Loni – Né le 1er Juin 2023 à Beaumont.
 ROSSIGNOL Noé, Alexis – Né le 14 Septembre 2023 à Beaumont.
 ROUSSEAU Joy – Née le 30 Mars 2023 à Clermont-Ferrand.
 TORRES Nélia – Née le 13 Juin 2023 à Clermont-Ferrand.

MARIAGES

BRUN Ludovic, Patrick, Sylvain et MILLIERAS Audrey, Céline – Le 28 Octobre 2023.
 DEKER Jeffrey et CHARRONDIÈRE Tamara, Lydie – Le 9 Décembre 2023.

DÉCÈS

BATTEUX Paulette, Marie veuve PALMIER – Le 23 Octobre 2023.
 BONNARET Pierre, Henri – Le 7 Avril 2023.
 CHAFFRAIX Jeanne, Marie, Rosalie veuve MORDEFROID – Le 21 Octobre 2023
 COMBAUD Marcelle, Louise épouse VIVIER – Le 21 Février 2023
 COSTA Otilia veuve ESTEVE – Le 31 Mars 2023.
 DE OLIVEIRA Marila, Fernanda veuve DOS REIS LAVRADOR – Le 3 Août 2023.
 DIOSCA Gisèle veuve LEFOUR – Le 21 Octobre 2023.
 FERREIRA PEREIRA Eric – Le 30 janvier 2023.
 MANDON Simone, Marie-Joséphé, Bernadette épouse BARCIKOWSKI – Le 7 Octobre 2023.
 NOBLET Amédée, Daniel, Michel – Le 4 Décembre 2023.
 PARRY Noël, Georges – Le 7 Mars 2023.
 PAUPY Guy – Le 25 Septembre 2023.
 PEYROT Claude, Daniel, Bernard. Le 11 Septembre 2023.
 POLAKOWSKI veuve DYBKA Jeannine – Le 3 Juin 2023.
 ROCHER Michelle, Anne-Marie épouse BARNOLA - Le 24 Septembre 2023.
 SENRA GONCALVES Mathilde épouse DE SOUSA SEQUEIROS – Le 2 Décembre 2023
 SIMON Didier – Le 15 Juin 2023.
 TRIPHON Christiane, Agnès, Paulette, Françoise veuve COTTIN – Le 11 Août 2023

PARRAINAGES CIVILS

ORANGE Gaspard, Bruno, Marc – Le 18 Février 2023.
 VILLOTTE Nathan, Antoine – Le 16 Septembre 2023.

FESTIVITÉS / ÉVÉNEMENTS 2024

Dimanche 21 Janvier : Cross au parcours de santé organisé par l'USGA Athlé

Dimanche 21 Janvier : Concours de belote à 14h organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 3 Février : Spectacle pour enfants à 10h30 organisé par Les Perles Rares / le soir Loto de l'Amicale Laïque

Dimanche 11 Février : Bal du 3^{ème} âge Saint-Georges Amitiés à partir de 15h

Vendredi 16 Février : Collecte de sang

Samedi 17 Février : Carnaval organisé par l'Association des parents d'élèves (APE)

Samedi 9 Mars : Braderie organisée par le Secours Catholique

Mardi 19 Mars : Cérémonie.

Dimanche 24 Mars : Randonnée organisée par la Ligue Contre le Cancer

Samedi 13 Avril : Brocante organisée par les Mains Bavardes

Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 avril : Fête patronale

Dimanche 5 Mai : Repas des + de 70 ans

Mercredi 8 Mai : Cérémonie.

Mardi 7 Mai : Soirée anniversaire des 70 ans de l'Amicale des portugais de St Georges/ Les Ancizes à partir de 19h. Sur réservations.

Samedi 11 Mai : Concours de chant « Les voix en or des Combrailles » organisé par « Nos combats, nos héros »

Dimanche 12 Mai : Bal du 3^{ème} âge Saint-Georges Amitiés à partir de 15h

Dimanche 19 Mai : Vide grenier à Fontmartin Cœur de Marie

Dimanche 19 Mai : Visite guidée du patrimoine dans le bourg de St-Georges avec Renée Coupat en partenariat avec le SMADC

Samedi 8 Juin : Bal des Tiags des Combrailles à partir de 14h

Dimanche 9 Juin : Elections Européennes

Dimanche 11 Juin : Rando Amicale Laïque

Mardi 18 Juin : Cérémonie.

Samedi 22 Juin : Fête de la musique avec les Olympiades organisée par l'Union Musicale en Combrailles à 19h au complexe sportif.
Concert d'ouverture des Estivales de Saint-Georges.

Vendredi 28 Juin : Animation musicale organisée par l'Amicale Laïque à partir de 19h (buvette, restauration)

Samedi 6 Juillet : Concours de pétanque à 14h sur la place des anciens combattants organisé par Cœur de Marie suivi d'un « After work » (animation musicale, buvette, restauration)

Dimanche 7 Juillet : Brocante organisée par le Comité des fêtes, le Secours Catholique et La Ligue contre le Cancer.

Samedi 13 Juillet : Animation musicale à 18h avec la Banda de Montaigu suivi d'un DJ (buvette, restauration et bal plein air), organisée par la Municipalité.

Dimanche 14 Juillet : Cérémonie.

Samedi 20 Juillet : Animation musicale organisée par les Makers des Montagnes à 18h (buvette, restauration)

Samedi 27 Juillet : Animation musicale organisée par l'Auberge le Saint-Georges à 18h (buvette, restauration)

Samedi 3 Août : Concours de pétanque « Challenge Claude Peyrot » à 14h sur la place des anciens combattants organisé par le Comité des fêtes (buvette, restauration)

Mardi 13 Août : Cérémonie. 80^{ème} anniversaire de la Libération des 114 prisonniers de la Maison d'Arrêt de Riom.

Samedi 24 Août : Brocante organisée par le Secours Catholique suivi d'une soirée musicale à 18h (animation musicale, buvette, restauration)

Dimanche 25 Août : Bal du 3^{ème} âge Saint-Georges Amitiés à partir de 15h

Samedi 31 Août : Brocante organisée par les Mains Bavardes

Samedi 7 Septembre : Forum des Associations à Queuille

Samedi 14 Septembre : Braderie et Défilé organisés par le Secours Catholique

Dimanche 22 Septembre : Journée du Patrimoine organisée par l'association « PASSAGE »

Vendredi 27 Septembre : Collecte de sang

Dimanche 13 Octobre : Après-midi Théâtre organisé par la Ligue Contre le Cancer

Samedi 19 Octobre : Journée Halloween organisée par l'APE

Dimanche 26 Octobre : Soirée Disco organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 3 Novembre : Bal du 3^{ème} âge Saint-Georges Amitiés à partir de 15h

Samedi 9 Novembre : Loto du Secours Catholique

Lundi 11 Novembre : Cérémonie.

Samedi 23 Novembre : Repas Beaujolais organisé par l'Amicale Laïque

Dimanche 1 Décembre : Marché de Noel organisé par Cœur de Marie

Samedi 21 Décembre : Soirée de Noel / Crèche vivante / Chants de Noel organisé par le Secours Catholique et la paroisse